

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS !

APRÈS LE CONGRÈS

Nous arrivons de Chicoutimi. Au cours du voyage les impressions ont pu se tasser, se classer; elles se sont complétées par des conversations d'après-coup. Une vue générale plus nette se précise à mesure que nous nous éloignons de ces séances si pleines de faits et d'idées, de ces excursions si instructives, qu'on avait dû grouper en trois jours et qui ne laissent guère de place aux réflexions d'ensemble. Nous pouvons aujourd'hui porter sur le congrès un jugement motivé.

Au retour j'ai causé avec maints congressistes, avec les anciens surtout, avec des pionniers de l'Association de la Jeunesse, qui suivent depuis douze ou quinze ans ses travaux, avec des spécialistes de la colonisation, qui ont passé quinze, vingt ou trente années de leur vie dans l'étude et la pratique des questions qui faisaient l'objet particulier du congrès. Le verdict est unanime: la réunion de Chicoutimi est la plus belle qu'ait encore tenue l'A. C. J. C. Aucune n'a rassemblé un auditoire plus nombreux, plus attentif; aucune n'a vu de débats plus nourris, plus approfondis; aucune n'a vu un débat plus nourri et plus ordonné à la fois. On a eu l'impression très nette d'une force qui va s'affermir. Mais il y a plus: les spécialistes déclarent que, du point de vue de la colonisation, le congrès est un événement considérable et peut être le point de départ d'un mouvement puissant. On a émis, on a ramassé sous une forme claire, précise, tout un ensemble d'idées et de projets, on a frappé un coup qui éveillera l'attention, on a donné le vol à des curiosités qui ne s'éteindront pas de sitôt. Pour sa large part, ce congrès aura remis au premier plan de l'actualité le problème vital de la colonisation, il en aura fait deviner les gigantesques proportions et les lointaines répercussions. Fait à noter, le ministre de la Colonisation, accompagné du sous-ministre et d'une couple d'autres fonctionnaires de son département, a suivi toutes les séances, prenant des notes, écoutant avec une évidente attention des discours, des observations et des critiques d'allure fort courtoise, mais dont la présence n'a point gêné la franchise. Le ministre, par la façon dont il est intervenu dans le débat, lorsqu'on l'y a directement invité, a montré qu'on ne s'était point trompé, en prenant pour acquis qu'il voulait vraiment entendre la vérité et le franc écho de la voix populaire.

On ne finit pas non plus de se réjouir de ce que Chicoutimi ait été choisi pour siège du congrès. Chicoutimi a donné aux visiteurs, dont beaucoup faisaient pour la première fois le voyage, la plus magnifique des leçons de choses. Elle leur a montré, sous des formes multiples, le resplendissement de l'énergie française et les aptitudes de notre race; car l'industriel puissant, hier petit commis de banque, qui a fait surgir du sol quelques-unes des plus grandes usines du continent, les directeurs d'entreprise qui le secondent, les ouvriers qui forment le corps de l'armée industrielle, les colons qui ont taillé à travers la forêt des paroisses aujourd'hui florissantes, attestent également la souplesse d'adaptation, les capacités de réalisation des nôtres. Quand on a vu les industries du Saguenay et les paroisses splendides, éclatantes de jeune prospérité, où les écoles magnifiques voisinent avec les temples presque grandioses, quand l'on songe que tout cela s'est fait en un demi-siècle à peine, on se dit que notre race, sagement dirigée, peut faire face à toutes les éventualités. Puis, du point de vue de la colonisation proprement dite, la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean est d'autant plus instructive qu'elle montre, en face des terres qui n'attendent que l'effort de l'homme, celles que le travail, en si peu de temps, comparativement, a transformées en fermes d'une évidente richesse. Ce passé est la garantie de l'avenir. Puis, un fait frappe — encore que, par extrême délicatesse, nos hôtes n'aient guère parlé des avantages particuliers de leur région (ils devaient se contenter de la montrer) — c'est qu'il y a, comme en certains autres endroits d'ailleurs, on a coté à côté la terre et les ouvriers qui sont les plus aptes à la travailler, les fils de colons devenus à l'aise, qui savent le métier, qui sont encouragés par l'exemple de leurs pères, qui peuvent être aidés par ceux-ci, qui ont à leur disposition des prêtres tout prêts à continuer l'héroïque histoire des vieux fondateurs de paroisses, de jeunes prêtres désireux de mettre au service de leurs camarades de petite école leur dévouement et leur force juvénile, des curés de grandes paroisses tout prêts à accompagner dans la forêt les petits qu'ils ont baptisés pour assurer la permanence et la bonne direction de l'oeuvre.

On a le sentiment que tous les facteurs d'un grand mouvement de colonisation sont là, réunis, et ne demandent qu'à être rapprochés et mis en oeuvre.

Que l'on ne s'y trompe point: nous avons vu trop de congrès et nous connaissons trop la vanité des manifestations purement oratoires, pour croire que la réunion de Chicoutimi seule puisse assurer le succès de la colonisation chez nous, mais ce peut être le point de départ d'un grand mouvement. Pour cela, il faut que le congrès ait des suites, que l'effort esquissé là-bas se précise et s'affirme, que la question soit constamment tenue à l'affiche, qu'elle finisse par s'imposer à l'attention de tous, que la conviction se fasse dans l'esprit public que la colonisation est une chose de toute première importance, du point de vue moral et national, comme du point de vue économique, que la conquête du sol passe presque à l'état d'obsession chez nous. On a pu noter au congrès — et dans les conversations particulières — que, sur un très grand nombre de points, l'accord est réalisé entre tous ceux qui s'occupent de colonisation. Le gouvernement affirme, d'autre part, qu'ayant maintenant de l'argent, il entend faire une politique de colonisation puissante. Aidons-le en éveillant l'opinion, aidons-le à faire ce qu'il rêve, à aller un peu plus loin peut-être, montrons-lui que là est la voie du succès, en même temps que celle du devoir national. Puis, le gouvernement ne peut tout faire, le gouvernement ne doit pas tout faire. Si large, si efficace que soit son action, elle laissera place à toutes les bonnes volontés individuelles, à toutes les initiatives de groupes. Multiplicons celles-ci, combinons et ordonnons leur effort. Qu'il devienne aussi national, pour une vieille paroisse, d'adopter une colonie nouvelle que d'envoyer des secours à l'étranger, qu'il paraisse aussi méritoire de faciliter l'établissement d'une chapelle en pays neuf, pour assurer à nos compatriotes le bienfait du culte régulier, que d'en faire surgir à l'étranger. Et les oeuvres extérieures qui méritent vraiment appui et secours ne souffriront point de cette forme nouvelle de dévouement: la charité vraie est essentiellement multiplicatrice, elle suscite chez ceux qui la font le désir de se donner toujours davantage.

... Nous arrêtons ici des notes déjà trop abondantes, griffonnées à la hâte, en descendant de wagon. Mais nous prévenons loyalement nos lecteurs qu'ils n'ont pas fini d'entendre parler de colonisation.

Omer HEROUX.

LA CHINE MALEDITE

La Chine est l'une des plus jeunes démocraties d'avant-guerre. Sa place était toute désignée auprès des alliés, surtout depuis que la Russie s'était débarrassée de son tsar autocrate. Nul pays n'avait plus de raison de faire la guerre à l'Allemagne puisque celle-ci était installée en Chine comme une intruse, semblable en cela d'ailleurs à toutes les autres grandes puissances, européennes, asiatiques ou américaines; mais il fallait bien commencer par le commencement, profiter de ce que toutes les autres se liguèrent contre elle pour la reconquérir le Chan-Toung. Quand les larrons se disputent, autant vaut prendre parti.

faite sur certains traités secrets, qu'il ne voulait pas le moins du monde que la Chine entrât dans le conflit. Il tenait à l'épargner.

D'ailleurs pour leur faire goûter tout de suite les bienfaits de la démocratie, qui n'est que le vestige de l'anarchie, le Japon se chargeait d'occuper chez eux les Chinois belotards, plus compréhensifs, ceux qui en appuient l'un et l'autre clans révolutionnaires, celui du nord et celui du sud, et en leur permettant de poursuivre de la sorte leur petite guerre intestine.

Mais enfin, il fut permis à la Chine de se battre; le moment de la victoire venu on lui donna sa place autour de la table au tapis vert. Elle allait faire valoir ses droits.

Comme le Japon elle eut à souffrir de ce que cette guerre qui s'était faite au nom de l'humanité n'eût produit pas tous les résultats attendus; car les barrières subsistaient entre les peuples et l'on continuait à faire des distinctions entre les humains à cause de la couleur de leur visage. L'on établissait pour le monde entier la règle en vigueur dans certaines parties de l'empire britannique, à savoir qu'il y a des races inférieures et des races supérieures, des races qui ont des droits et d'autres qui n'ont que des obligations, des races incapables de se gouverner elles-mêmes et des races dont la sainte mission est de civiliser les autres en leur demandant en retour d'autres richesses naturelles.

Le Japon se montra quelque peu amer. On craignait qu'il n'organisât une alliance des mécontents, mais il se calma soudain. Pourquoi? La Chine l'a su plus tard. Les Japonais, qui sont très positifs, se soucient peu de faire connaître par un statut de la ligne des nations l'égalité des races et la disparition des distinctions de couleur. Ils tâcheront sans doute de démontrer un jour que la véritable race supérieure, c'est celle qui peut dominer le monde et que ce n'est pas la blanche, mais en attendant, ils se contentent de dominer leurs frères Chinois qu'ils ont déjà copieusement rossés une fois. Le traité confère, en effet, au Japon tous les "droits et privilèges" que les Allemands possédaient dans la péninsule du Chan-Toung, en d'autres termes on remet aux Chinois la coquille et les Japonais prennent l'âme.

Certes les Chinois se sont montrés dignes et leur délégation a refusé de signer le traité de paix. Mais tout de même doit-elle être assez peu édifiée sur le compte des démocraties cette première des républiques asiatiques, la plus vaste et la plus peuplée de toutes?

Voyez plutôt ce qui lui est arrivé: elle a pris part à la guerre en dépit du Japon qui voulait l'en écarter; elle est devenue république permanente; elle s'est démocratisée suivant la formule la plus certaine puisqu'elle est en proie à l'anarchie constante; et la conférence de paix présidée par le pape de la démocratie, par le docteur des nations civilisées, a donné sa préférence dans le conflit sino-japonais au pays de l'autocratie absolue, où l'autorité est tenue en haut culte en tout et en partie.

Mais les Chinois sont gens de "revoyeur". L'une de leurs impérities, aux temps où ils ne connaissent pas les bienfaits de la démocratie, disait à un ingénieur qui lui proposait la construction d'un chemin de fer entre Pékin et Shanghai ou une autre voie quelconque, qu'il racourcirait le trajet à quatre jours: "Vous me dites que votre chemin de fer prendra quatre jours. Je mets en vingt-trois jours pour faire le voyage en voiture. Mais qu'il importe que j'arrive quand même?"

Un jour militaristes par les Japonais réconciliés dans la haine du blanc avec leurs oppresseurs du moment, les Chinois régleront du même coup la question de l'infériorité des races jaunes et de la trahison des démocraties-sœurs. Ils y auront mis du temps, mais qu'importera, puisqu'ils seront arrivés quand même?

Louis DUPIRE.

CHRONIQUE MUNICIPALE

L'ABOLITION DU CONSEIL.

Les journaux anglais parlent de nouveau de la suppression du conseil. Avouons que cette idée n'effrayera pas grand monde à l'heure actuelle. Le conseil n'est rien autre chose qu'un coûteux camouflage pour dissimuler, sans que personne y soit trompé, la mise en tutelle de la ville. Or celle-ci est trop pauvre pour se permettre de pareilles fantaisies.

Surcroît de malheur pour eux, les échevins sont en train d'affecter, sous la conduite du maire, une attitude qui ne leur assurera pas la sympathie des bons éléments.

Il est universellement admis que nos rues étant dans un état lamentable, des milliers et des milliers de dollars sont nécessaires pour remplacer les pavages qu'on a, sans doute ironiquement, baptisés du nom de permanents. Ils durent, en effet, une dizaine d'années au plus quand ils sont bien faits, ce qui n'est qu'exceptionnel, ou encore quand ils n'ont pas été éventrés six mois après la pose pour changer les conduites d'eau ou modifier le système d'égout.

A l'heure actuelle, un certain nombre de propriétaires consentent à se saigner pour que la ville conserve devant leur maison de nouveaux pavages. Pourquoi le conseil persiste-t-il à bloquer les rapports des commissaires? Pourquoi le maire a-t-il recours à des coups de Jarnac pour faire rejeter des rapports en prétendant que le conseil est unanime en ce sens, quand trois échevins protestent de leur

intention de voter pour leur adoption?

Comme on fait son lit on se couche: le conseil se prépare lui-même des inimitiés terribles de la part de tous ceux qui sont justement honteux de l'état de négligence de nos rues, qui savent que la réputation de Montréal n'en peut que souffrir aux yeux des nombreux touristes — tant qu'ils viendront; car le moment n'est pas éloigné où ils craindront trop pour les ressorts et les essieux de leurs machines pour se hasarder dans nos rues casse-cou.

L'IDEE EN MARCHE.

Le Herald reproduit une note d'un journal de l'ouest où il est dit que le chef de police de Winnipeg a réclamé la fermeture de certaines rues à certaines heures pour que les enfants puissent prendre leurs ébats en sécurité.

La congestion ne doit pas être plus grande à Winnipeg qu'à Montréal, ni la circulation des automobiles et des autres véhicules plus dense.

Quand songera-t-on à imiter ici cet exemple?

L. D.

BILLET DU SOIR

LES ROUTES

J'aime les routes, les grandes et les petites, celles qui sont pleines d'ombre et celles que le soleil éclaire, les routes qui serpentent, capricieuses, imprévisibles et celles qui sont droites, semblent s'en aller vers l'infini. J'aime les routes, toutes les routes.

Il y a en elles qui descendent vers des ravins et d'autres qui montent comme une ascension vers l'idéal; elles sont pénibles, mais pour qui sait les gravir, elles récompensent presque toujours de l'effort par la beauté de leur élévation. Il y a des routes dont on connaît toutes les pierres, toutes les fleurs, toutes les plantes, toutes les herbes, comme des jalons pour nous en faire mesurer la distance; il y a les routes nouvelles qui nous semblent longues parce qu'on les ignore; elles ont le charme de l'inconnu, l'attrait du mystère.

Les routes sont versatiles et changent d'aspect selon l'heure: telle qui au matin avait des dentelles d'ombre en bordure et des champs dans les arbres, n'est plus à midi qu'un grand chemin de lumière au-dessus du silence des branches désempées. Elle qui sous le vent, a des tourbillons de poussière courant dans l'espace, s'entr'ouvre comme de larges plaies, sous la pluie et garde de solides lacs pour y faire danser le soleil, après les heures d'orage.

Il y a des routes qui fleurissent bon le sabin et d'autres, le trifolium des routes où s'égarent les papillons d'or et les abeilles avides.

Le clair de lune fait couler sa lumière bleue sur les toits nus, se profile dans les ombres; chemineux d'un soir, ils vont, le cœur tremblant, dans la clarté lunaire, ils cheminent, ils passent, sur la route qui demeure.

MONIQUE.

BLOC-NOTES

Une tâche de M. Borden

Une dépêche de source officielle dit que M. Borden, au cours de ses prochaines vacances, profitera de ses loisirs pour dresser une liste du nouveau personnel de son ministère, liste où il porterait les noms de trois ou quatre hommes politiques canadiens-français du Québec. M. Borden peut certes faire toutes les listes qu'il veut. Il est même assez probable qu'il trouve, parmi les vieux politiciens, chez nous, — en reste quelques dizaines — des gens prêts à recueillir d'un ministère formé d'hommes dont le plus grand mérite est d'être nés dans notre province en 1917, ou l'ont laissés insulter par l'entremise de leur presse, quelques portefeuilles dont ils peuvent convoiter la possession. Mais encore, — et tout en revient à l'ancien ministre de l'Intérieur de l'élection partielle et celle de la probation de leur conduite par les électeurs québécois. Or c'est là que le projet de M. Borden n'est plus du tout simple d'exécution. S'il s'agissait de hisser trois ou quatre politiciens québécois au sénat, — comme on a fait de M. Blondin, — et de leur donner ensuite un ministère, ce serait autre chose. Mais il y a le quart d'heure de Rabelais à franchir; les ministères de M. Borden, quels qu'ils soient, ne seront pas pressés de le vivre.

Son procès

On annonce que l'ancien souverain d'Allemagne, Guillaume, devra subir un procès, devant un tribunal spécial formé de représentants des alliés. Il faudra d'abord, pour cela, obtenir de la Hollande qu'elle livre Guillaume, et il n'est pas du tout certain qu'elle s'y décide. Si on la contraindrait à le faire, ce ne sera pas du tout à la gloire des puissances qui imposent leur volonté à une nation faible. Par ailleurs, le procès de Guillaume créera un précédent dangereux: car si jamais, plus tard, l'Allemagne est victorieuse dans une grande guerre européenne, — l'histoire enseigne qu'une nation ne s'écroule pas aussi complètement qu'on peut le vouloir, — elle pourrait bien exiger des vaincus, quels qu'ils soient, qu'ils lui livrent leurs souverains; et pour obtenir pareille reddition, elle ne manquera pas d'invoquer la remise de Guillaume aux alliés. Ainsi, à la longue, le monde retournerait à la coutume de l'antiquité d'après la

quelle Rome promenait en triomphe dans ses rues les rois et les princes vaincus, avant de les immoler. Même en Angleterre il y a de très loyaux sujets, et haut placés, pour affirmer que le droit international présent s'oppose à une procédure comme celle dont plusieurs capitales veulent user à l'encontre de l'ancien empereur vaincu et détrôné.

Trente-sept millions

M. White a demandé hier aux Communes de lui voter une somme supplémentaire de 37 millions pour l'administration du pays pendant l'exercice en cours. A la fin de celui-ci, M. White, s'il est encore aux finances de l'Etat, voudra une vingtaine d'autres millions, pour d'autres frais additionnels de gouvernement. Tout cela est fort beau, sur le papier. On peut néanmoins se demander, comme M. Carvell, il y a quelques mois: "Where will the money come from?" Nous n'en avons jamais tant dépensé que depuis la fin de la guerre. Et nous ne pourrions ainsi continuer indéfiniment de dépenser les millions à moins de nous mettre dans une situation financière à peu près inextricable.

Les journaux

Il y a quelques heures, M. Rodolphe Lemaire a réitéré sa demande de publicité obligatoire d'une liste des propriétaires, obligataires, actionnaires et rédacteurs des journaux quotidiens du pays. M. Rowell s'en est tiré en disant que c'est aux provinces à adopter pareille législation. Le point vaudra d'être tiré au net. Mais, ce qui importe c'est que le public sache en réalité qui lui parle, qui veut former son opinion et même qui cherche à la déformer, dans les journaux. Les feuilles canadiennes en tant soit respectueuses de ce qu'elles croient être leur devoir envers le public n'ont, pour leur part, aucune objection à fournir tous ces détails, si tous les journaux sont soumis sur ce point à une loi uniforme, comme aux Etats-Unis.

Les journaux

Union de domestiques

Toronto nous apprend que les domestiques de cette ville viennent de fonder une union qui compte au delà de 400 membres, à l'heure présente et dont les principales conditions, faites à qui veut une domestique, sont les suivantes: reconnaissance de la journée de neuf heures; paiement à la semaine d'un salaire variant de \$10 à \$12; paiement supplémentaire pour toute heure de travail additionnel ou extraordinaire. Calgary a vu pareille union se fonder, il y a quelques semaines. L'histoire ne dit pas si elle a eu bien du succès jusqu'ici. En fait, comme le remarque un journal de langue anglaise, ces domestiques ont évidemment l'intention de servir, que chez des gens riches. On en effet, pour un salaire de \$10 à \$12, payer de \$45 à \$50 par mois pour chaque domestique, au prix où tout est, de ce temps-ci? Pour peu que cela continue, beaucoup de maîtres de maison seront presque tentés de s'enrôler comme domestiques, aux termes de cette nouvelle union. Elles auront moins de besogne et moins d'embarras qu'aujourd'hui.

Ce voyage

D'ici quelques heures, le dirigeable anglais R-34 aura fini sa traversée de l'Atlantique, puisque, selon l'information, il a dû passer au-dessus de Terre-Neuve ce matin même. Nul incident désagréable n'a jusqu'ici marqué le trajet de cet aérostat, dont le voyage ne paraît pas plus mouvementé que celui d'un paquebot transatlantique de grandes dimensions, à pareille période de l'été. Il se passera évidemment encore quelques années avant que la traversée de l'Atlantique en dirigeable soit d'occurrence hebdomadaire. Mais cela s'en vient très vite. Néanmoins, comme d'aucuns l'ont déjà fait remarquer, si le développement rapide de l'aviation et de l'aérostatique marque un immense progrès matériel, il aura cet inconvénient, lors de la prochaine guerre, que la distance ne protégera plus personne et qu'à Montréal comme à Paris et à Londres, nous serons exposés à des raids formidablement meurtriers. Que les gens précautionneux et riches commencent donc de se faire creuser des villas souterraines dans les Laurentides.

G. P.

LE LIVRE DE

CHARLES GILL

Le Cap Eternité, poème de Charles Gill, suivi des *Etoiles filantes*, du même auteur, préface d'Albert Lozeau, est sorti hier des ateliers du Devoir.

C'est une oeuvre remarquable du point de vue littéraire; le volume a aussi une belle toilette typographique: il est imprimé avec goût sur du papier de luxe. La couverture est en deux couleurs.

Le volume se vend 75 sous l'unité, 80 sous par la poste, dans toutes les bonnes librairies de la province, et au Devoir. Remise spéciale aux libraires. Adresser les commandes à l'administration du Devoir.

Un abonnement spécial de trois mois coûte une piastre. Ces abonnements sont strictement navables d'avance.

POUR VOTRE JOURNAL

Si vous vous absentez un mois, pendant l'été, n'oubliez pas de vous faire adresser le Devoir ou vous voudrez, hors de Montréal et de la banlieue. Vous le recevrez tous les jours par la poste, moyennant 40 sous par mois.

Un abonnement spécial de trois mois coûte une piastre. Ces abonnements sont strictement navables d'avance.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LA SESSION TIRE A SA FIN

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 3 juillet.

La Chambre devait poursuivre le débat sur la deuxième facture du bill créant un tribunal du commerce, sur le modèle de la Commission des chemins de fer; mais au nom de l'opposition, qui n'avait pas eu le temps d'examiner cette législation et de se former une opinion, M. Bureau a demandé au premier-ministre de permettre l'ajournement du débat jusqu'à la séance de huit heures ce soir, ce qui a fini par être entendu.

LES JOURNAUX ET LE MINISTRE

On a donc employé l'après-midi en comité des subsides et plusieurs crédits supplémentaires déposés ce matin par M. White ont été votés. On s'est arrêté un instant sur une somme de \$50,000 accordée à la Canadian Press, Limited, pour son service télégraphique et la presque totalité des journaux quotidiens du Canada. M. MacMaster a laissé voir quelque inquiétude à l'endroit de l'impartialité de cette agence si bien subventionnée; il craint que la réception de cette aide substantielle n'influence la direction et les rédacteurs en faveur du gouvernement. Il peut même citer un cas où il lui apparaît que la G.P. donne un avis favorable à la même cause. On appelle familièrement cet avis une regrettable partialité; c'est pendant la période électorale de 1917, où un important discours de Sir Allan Aylesworth, prononcé à Toronto, devant un grand auditoire, n'eût même pas l'heur d'une allusion sur les fils télégraphiques de l'agence semi-officielle du gouvernement. Le député de Brome a répondu: "Pour venir à ce que les rapports de l'agence ne soient entachés d'aucune préférence et d'aucune partialité envers qui que ce soit, puisque c'est le pays tout entier qui souscrit à l'allocation qu'on lui accorde."

Sir Thomas White a détourné le trait en disant qu'il a eu lui-même à se plaindre d'un incident à peu près semblable pendant la même campagne. "J'avais prononcé, dit-il, un discours dont j'étais assez satisfait, et je m'imaginais qu'il avait une grande valeur d'intérêt pour le pays tout entier; mais on a toujours tort d'oublier que les hommes du journalisme connaissent mieux que nous ce qui est excellent et ce qui ne vaut rien dans ce que nous disons; on m'accusa le lendemain d'avoir écrit un quart de colonne dans tous les journaux servis par l'agence et je crois bien que l'on eût raison, quel qu'il soit, alors mon désappointement."

M. R. I. Richardson, de la Tribune de Winnipeg, défend chaudement le subsidiaire, parce qu'il permet l'échange de nouvelles entre l'est et l'ouest du Canada, lesquelles étaient autrefois totalement isolées. L'un de l'autre sous ce rapport. Toutes les nouvelles télégraphiques parvenant aux journaux de l'ouest étaient de source américaine, ce qui offrait de sérieux inconvénients.

Le subsidiaire fédéral permet la location des lignes télégraphiques installées le long du territoire désert situé au nord du Lac Supérieur, qui avait toujours constitué précédemment un obstacle insurmontable à l'échange des nouvelles entre les deux parties du pays.

La somme a été votée sans plus d'embarras, et M. Rowell a voulu faire ensuite une déclaration relative aux crédits du Conseil privé dont il a la charge. "On attaque beaucoup, en divers quartiers, les arrêtés ministériels du présent gouvernement, dit-il, et je désire faire voir à la Chambre comme ces critiques sont injustifiées. Ainsi, on disait en décembre dernier dans un journal de Montréal, l'affirmation que le présent gouvernement a passé autant et plus d'arrêtés que tous les autres cabinets qui se sont succédés depuis 1867; or ce journal fixe à environ 9,000 les arrêtés ministériels adoptés pendant ce demi-siècle. Voici, continue le président du Conseil, des chiffres établissant combien d'arrêtés ont été signés pendant les quelques années suivantes: 1913, 6,728; 1914, 5,815; 1915, 6,240; 1916, 7,182; 1917, 6,991; 1918, 6,246; 1919 jusqu'au 20 juin, 2,063. Il faut déduire de ce dernier chiffre celui de 1,253, représentant des nominations indispensables rendues nécessaires par le retour des soldats. Or, ajoute M. Rowell, on peut juger de la bonne information qui préside à ces assertions par le fait qu'au lieu d'environ 9,000 arrêtés ministériels qui auraient été passés pendant les 51 ou 52 ans de la Confédération, ce n'est pas moins de 145,000 qui en serait le chiffre approximatif.

A ce moment, M. Macmaster interrompit le ministre pour lui demander à propos de quel des deux articles actuellement devant le comité il fait cette déclaration.

— Il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre, répond M. Rowell, c'est une déclaration d'intérêt général que je crois devoir faire.

— Alors, reprend M. Macmaster, puis-je demander à M. le président si le ministre est bien dans l'ordre en faisant une déclaration qui ne se rapporte pas à l'article que nous avons sous considération?

M. Boivin se lève et donne raison au député de Brome. Le comité est à considérer les salaires du personnel du Conseil privé et une autre affaire de dépenses contingentes, et ce n'est qu'avec le consentement unanime du comité que le ministre peut parler d'autre chose; le président avait cependant cru que ce consentement était acquis au ministre, mais si le député de Brome insiste, le président sera obligé de lui donner raison.

M. MacMaster n'insiste pas, et M. Rowell après un instant d'embarras, termine sa nomenclature en y ajoutant que le reproche que l'on fait à l'administration ne tient pas debout, parce que les arrêtés ministériels sont l'essence même, pour ainsi dire, du système parlementaire; ils ne font que cristalliser les décisions prises après délibération au conseil des ministres. Ici, le chef de l'opposition entre en scène.

— Ce n'est pas tant leur nombre, que le peuple vous reproche, dit-il, que l'abus que vous avez fait de ce système, prenant sous cette forme, des décisions d'une grande importance alors que le parlement était rassemblé ou sur le point de l'être.

La petite embuscade du président du Conseil ne lui rapporta donc pas grand-chose, si ce n'est la surprise que lui a causée la remarque sensée de M. MacMaster, et la juste mise au point de M. McKenzie.

LE TRIBUNAL DU COMMERCE

A huit heures et demie — car un concert en plein air, devant le Musée, a pris cette année la place de la délégation de trois mille fermiers que l'on a vus à la même place l'année dernière — l'opposition s'est déclarée prête à entreprendre la discussion des deux bills presque jumelés, 166 et 167, se rapportant au code de la vie, l'un ayant pour objet la création d'un tribunal fédéral de commerce, et l'autre de modifier la loi contre les trusts et combines. Le docteur Clark avait déjà eu l'occasion, dans la matinée, d'exprimer l'avis que le gouvernement présente cette loi trop tard, et que cette manœuvre de sa part indique qu'il n'attend pas grand-chose de la mesure, qui n'est qu'un trompe-l'oeil pour l'opinion publique mécontente de l'ancien code de commerce.

M. Stevens, de Vancouver, avait pris la contre-partie, en faisant ressortir l'utilité d'une autre commission, celles des chemins de fer, sur laquelle sera calqué le tribunal dont il est question. Et M. McKenzie avait posé soigneusement que l'opposition est favorable au principe, mais qu'elle croit que le gouvernement s'y prend un peu tard et qu'il cherche à voler de la poudre aux yeux du public. Les choses en étaient là à huit heures. M. Jacques Bureau a réitéré les objections de détail qu'il a faites hier, en répétant aussi qu'il est favorable au principe. Ce à quoi il s'oppose surtout, c'est à la clause 41, donnant au gouvernement le droit de veto sur toutes les décisions du tribunal du commerce; c'est rendre celui-ci impotent et inutile, et cette clause prouve bien que le gouvernement n'est pas sérieux et ne soigne que l'effet produit sur la population; cette mesure devrait attendre plus mûre considération à une prochaine session.

M. Fielding parle dans le même sens, et ne voit pas comment les deux Chambres pourront expédier en quarante-huit heures tout au plus une si importante législation, et trouver le temps de l'étudier suffisamment. Il demande instamment au gouvernement d'attendre à la prochaine session.

M. Nicholson, d'Alboma, président du comité qui recommande ce tribunal, défend sa proposition au nom des intérêts du peuple, qui, dit-il, pour que le gouvernement fasse quelque chose et ne sera pas content si on ne lui donne pas satisfaction immédiate. Cet argument amène l'orateur suivant, M. McGill, libéral, à dire que c'est bien là la preuve que le gouvernement n'est pas sérieux et ne cherche qu'à donner des illusions au peuple, en lui jetant ce tribunal comme un os à un dogue. M. McGill reproche à M. Nicholson d'avoir empoiché la vérité de se faire jour, au comité, lorsque lui, M. McGill, a voulu interroger les représentants de fabricants de tracteurs agricoles, réalisant un profit de \$800 par machine, et que M. Nicholson s'y est opposé. Ce qui fera baisser les prix des denrées, conclut M. McGill à la suite du docteur Clark, ce n'est pas un tribunal, c'est un abaissement général du tarif précis surtout sur les denrées et le vêtement, ainsi que sur les outillages qui servent à la production.

M. Hocken ne croit pas que le tribunal accomplisse grand-chose, car les causes du malaise échapperont à sa compétence, relevant des conditions universelles amenées par la guerre; il votera cependant en faveur du bill.

M. Nesbitt trouve qu'il vaudrait aussi bien faire exécuter les enquêtes dont il est question par le commissaire du coût de la vie, mais devant la clameur populaire, il croit que l'idée du tribunal peut être une bonne chose et il l'appuiera. Il est suivi de M. Vien, qui reprend le reproche de ses prédécesseurs: le gouvernement est embarrassé, a choisi cette issue pour sortir d'une fausse position. La clause 41 ne servira qu'à annuler tout ce que le tribunal pourrait accomplir d'utile, et surtout à protéger les Flavels et autres profiteurs amis du gouvernement. Le seul remède au mal dont souffre le pays, c'est l'ouverture de marchés libres avec les pays qui voudront échanger avec nous, et faire baisser nos prix au niveau des leurs.

M. Richardson dit que tout peut dépendre du personnel de ce tribunal; il suggère que le peuple soit invité à y désigner l'un des commissaires, tandis qu'un second serait avocat et les deux autres des hommes d'affaires connus pour leur sympathie pour le peuple.

M. D. Sutherland, dont il est va guement question comme ministre de l'Agriculture et qui est assés

(Suite à la 2e page)

L'ENQUETE A PRIS FIN HIER

LE COMITE PARLEMENTAIRE DU COUT DE LA VIE PREPARE MAINTENANT SON RAPPORT. — UN AUTRE TMOIN REVELE DES PROFITS EXORBITANTS.

Ottawa, 4. — Les enquêtes du comité parlementaire du coût de la vie sont terminées pour cette session. Le comité rédige actuellement un rapport qu'il transmettra à la Chambre. Les teneurs devaient être ici hier après-midi, et comme on doutait qu'ils puissent comparaître avant la prorogation, il fut décidé de ne pas aller plus loin dans cette enquête.

John F. Reid, de MacKenzie, qui n'était pas présent hier quand le directeur-gérant de la Alberta Pacific Grain Company fut interrogé, a dit qu'il a appris par les journaux que M. MacFarlane reçut la demande par trois fois de dévoiler les noms des personnes qui ont partagé la fameuse commission mais que le comité n'insista pas davantage. Il a demandé alors, pourquoi, si le rapport était correct, ceci n'avait pas été fait.

G. B. Nicholson, le président, a dit qu'il n'était pas présent.

F. L. Davis, de Neepawa, a déclaré qu'il était arrivé en retard, mais qu'il entendit tout de même le directeur-gérant dire qu'il avait retiré \$5,000 et une commission de 5 pour cent s'élevait à \$105,000 et qu'il avait reçu la moitié de ce montant pour lui personnellement et séparé le reste entre les autres. La compagnie s'est organisée il y a six ans avec un capital de \$2,650,000. L'actif est maintenant de \$5,500,000.

En plus de payer des dividendes sur les parts préférentielles, ils ont payé 99 pour cent sur les actions ordinaires, de telle sorte qu'en six ans, il y a eu une augmentation de 340 pour cent sur la valeur du capital investi et le montant des dividendes.

M. Reid a dit qu'il était important de savoir les noms des quatre personnes qui ont reçu une part de la division du 5 pour cent de la commission. Il craint qu'on ait distribué une part des profits exorbitants. Le danger du système adopté, c'est que les autres compagnies de grain paient un salaire complet, tandis que celle-ci a accordé en plus une commission.

Ces surintendants, qui ont reçu une partie des profits, comme on le suppose, avaient le contrôle du commerce, mais le gérant, lui, ne l'avait pas.

Le président a examiné pendant ce temps les rapports sténographiques de la séance d'hier, mais n'a pu trouver d'endroit où M. MacFarlane ait mentionné les noms des personnes qui se sont partagées la commission ou le montant qu'ils reçoivent.

VISÉES ALLEMANDES EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, 4. — Plusieurs syndicats allemands projettent d'établir des colonies allemandes dans l'Argentine et d'entretenir des relations de commerce avec les Argentins. Les nouveaux colons seront triés sur le volet avant leur départ d'Allemagne et seront dirigés là où le gouvernement de l'Argentine se propose de les placer.

LA CENSURE TIRE A SA FIN

(Cable de la Presse Associée.) Paris, 4. — Le premier ministre Clemenceau a déclaré aujourd'hui, à Jean Dupuy, président des propriétaires de journaux de Paris, que le gouvernement français supprimerait la censure et la loi martiale dès que le traité sera ratifié par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne, trois des signataires, et il a ajouté, suivant les opinions de Lloyd George et du président Wilson : "Cette ratification ne tardera pas à être accordée."

SUCCESSION ESTHONIENS

(Cable de la Presse Associée.) Copenhague, 4. — Les navires de guerre esthoniens se sont emparés de la forteresse de Boldera, à l'embouchure de la rivière Dvina et des navires de rivière allemands jusqu'à Muehlgrabe.

Un rapport officiel esthonien contenant cette nouvelle dit que quatre des navires allemands ont été capturés.

Le bureau de la presse esthonien fait remarquer que Riga se trouve ainsi cerné à l'ouest, à l'est comme au nord et que les liens se resserreraient autour de la ville.

LES UKRAINIENS PRENNENT ODESSA

(Cable de la Presse Associée.) Londres, 4. — Les Ukrainiens se sont emparés d'Odessa après une bataille sanglante, suivant une dépêche radiotélégraphique de Berlin. Les troupes bolchevistes sont en déroute.

LES JARDINS DE STRATHMORE SUR LE LAC ST-LOUIS

Il n'y a pas de site plus charmant sur le bord du lac, pas plus qu'il en est qui offre de plus grands avantages. Une brochure descriptive décrivant ses avantages sera envoyée gratuitement par la poste à quiconque y est intéressé. C'est maintenant le temps d'acheter les lots à bâtir de choix, BON MARCHÉ, et plus vous retardez, plus vous paierez. Conditions : \$10 comptant, \$10 par mois, par lot. La propriété elle-même est au meilleur rendement. Écrivez ou rendez-vous pour la voir cette fin de semaine.

MARCEL TRUST Co., Agents, 155 St-Jacques, (Département de l'Immobilier) 2000 ans. Main 3781.

UNE BELLE RECEPTION AUX CONSCRITS QUI REVIENNENT

Des milliers de gens sont allés saluer ce matin à la gare Bonaventure le retour des premiers groupes de jeunes gens enrôlés sous l'empire de la loi militaire — Scènes impressionnantes — La circulation interrompue dans les rues.

Longtemps avant l'arrivée des trains ramenant au pays les conscrits partis l'année dernière, une foule de milliers de personnes s'étaient réunies aux environs de la gare Bonaventure ce matin vers sept heures et ce fut une acclamation générale qui partit de toutes les poitrines lorsque le premier train entra en gare. On comprend facilement la joie des parents et des amis de ces jeunes gens partis l'an dernier, souvent fois, sans pouvoir avertir leurs proches, lorsqu'ils purent enfin les embrasser ce matin après près de douze mois d'absence. Des scènes touchantes eurent lieu à la gare. Maman recevant son fils et l'embrassant longuement pendant que le frère ou la sœur s'emparaient des bagages pour aider à leur soldat, figures réjouies de tous ces soldats partis pour aller faire le coup de feu dans les pays d'Europe; et ces scènes durèrent pendant de longues minutes et tout le long du parcours.

A sept heures ce matin, toute la rue Windsor, à partir de la gare Bonaventure jusqu'au haut de la côte, était littéralement couverte de monde; c'était une vraie mer humaine que la police et les soldats avaient peine à contenir. Ce fut une acclamation générale lorsque le premier coup de sifflet annonça l'arrivée du premier train. Le convoi, tout décoré de branches vertes, entra en gare pendant que dans les fenêtres l'on pouvait apercevoir les jeunes gens, agitant drapeaux et mouchoirs. La fanfare entonna l'hymne national "O Canada" et les soldats commencèrent à évacuer leurs wagons pendant que le deuxième train entra en gare, une autre acclamation générale se fit entendre. Les trains arrivèrent ainsi successivement avec leur chargement de soldats.

Un cordon de soldats de la garnison se tenait sur le quai de la gare pour contenir la foule qui voulait approcher de plus près pendant que dans la rue les policiers de la ville réussissaient à laisser un espace libre pour les soldats qui commençaient à défilé vers les casernes de la rue Peel. Mais la foule était si dense que les militaires durent passer un par un. Les parents et les amis les arrêtaient au passage et malgré la police qui essayait de maintenir l'ordre, ils essayaient dans les rangs avec les soldats.

Cela dura pendant une bonne heure. Enfin, tous les soldats purent réussir malgré toute cette foule à arriver aux casernes de la rue Peel où les parents et les amis durent forcément attendre au dehors pendant le travail du licenciement qui commença immédiatement. Pendant de longues heures, on attendit ainsi sur le pas de la porte, dans les guérites des sentinelles, sur les pelouses, sous les arbres, dans les entrées des magasins, enfin partout où il y avait un espace libre. A midi il restait encore un grand nombre de personnes attendant leur soldat.

La circulation fut complètement désorganisée pendant quelque temps ce matin dans les rues St-Jacques et Windsor. Une trentaine de tramways ainsi qu'un grand nombre de voitures, de camions et autres durent forcément attendre la fin du défilé qui fut excessivement long vu que les soldats ne

ON CRAINT DES ATTENTATS AUX E.-U.

A NEW-YORK ET A WASHINGTON TOUS LES AGENTS DISPONIBLES SONT SUR PIED.

New-York, 4. — Toute la force constabulaire de cette ville, soit plus de 11,000 agents a été mise sur pied hier en prévision de manifestations anarchistes et radicales le jour de l'Indépendance, célébrée aujourd'hui. Tous les agents en uniforme et les détectives ont reçu ordre de se tenir à leur poste jusqu'à samedi matin et tout homme du département s'est vu assigner un poste dans les réserves aux stations en vue d'appel. Jamais, dit-on, dans les annales de New-York, le corps de police n'a été mobilisé pour une aussi longue période.

Hier soir on a répété que l'escouade d'agents qui fait la ronde dans la Sixième avenue et à d'autres endroits réputés les repaires des séducteurs allait être renforcée du double. La cathédrale Saint-Patrice et les immeubles Carnegie, Vanderbilt, Frick, Finley, Sheppard et Clark ont reçu une surveillance spéciale.

New-York, 4. — Les lettres anonymes reçues au département de la Sûreté disant que des bombes seraient jetées dans la salle Carnegie si l'assemblée annoncée pour aujourd'hui par le comité américain pour le secours et le salut de la Russie est tenue, ont fait casser l'engagement. Le sénateur Wm. P. Ring, de l'Utah, devait être le principal orateur, et Chas. Stewart Davidson, chef du bureau d'administration de la société américaine de défense devait présider l'assemblée.

"Nous nous sommes entretenus avec le département de la police, a déclaré le comité, qui nous a informés de menaces contre lesquelles la Sûreté ne pouvait protéger le public tout à fait, nous prie de ne pas fournir une occasion à l'élément pervers de troubler l'ordre public."

Washington, 4. — Toutes les agences de détectives du pays coopèrent aujourd'hui au maintien de l'ordre public contre les projets d'anarchistes et d'autres radicaux qui voudraient répandre un régime de terreur au moyen de bombes.

Le département de la justice ne connaît pas de complot qui ait été formé pour le jour de l'Indépendance. Mais on a l'intention de courir aucun risque. Le bureau des

pouvaient marcher que un par un. La grande majorité des soldats arrivés ce matin sont de nationalité canadienne-française, faisant partie de l'hôpital Laval No 6 et de la 10e Réserve commandée par le lieutenant-colonel DeMartigny. Dans la 10e réserve sont compris tous les conscrits partis aux mois de juillet et d'août l'an dernier et tous ceux qui furent au camp de Val-Cartier au cours de l'été de l'an dernier. Le C. O. T. C. parti lui aussi l'été dernier, est revenu cette année. Ces conscrits ne sont pas allés au feu mais sont demeurés tout le temps dans les camps anglais.

ARRIVEE DU C.O.T.C. A QUEBEC

Québec, 4. — Deux trains portant plus de 700 soldats, tous conscrits dans le C. O. T. C. Laval et Québec, sont arrivés hier soir. Le premier est entré à la gare du Palais, après avoir traversé sur le Pont de Québec et le second est entré en gare quelques minutes avant minuit. Les Québécois ont fait une réception enthousiaste aux soldats qui sont revenus hier soir. Toute la soirée les rues ont été encombrées de monde jusqu'à minuit alors que tous les soldats étaient rendus aux casernes.

Les deux trains ont passé par Lévis avant de se rendre sur le pont de Québec. Les Lévisiens ont fait une réception enthousiaste aux soldats lorsqu'ils sont passés à la gare. La foule a acclamé les soldats avec une telle force que l'on pouvait entendre les cris sur la terrasse à Québec.

LES SOLDATS QUI REVIENNENT

Le dernier détachement de militaires canadiens, qui avait été envoyé à Arkanget pour combattre contre les bolcheviki est arrivé ces jours derniers en Angleterre. Les soldats sont actuellement casernés au camp de Ripon. Tous se préparent maintenant à revenir au Canada par le prochain navire qui partira. Ces soldats sont tous des volontaires qui ont déjà fait du service en France et qui sont partis volontairement pour se rendre en Russie. Ils ont fait la lutte aux bolcheviki depuis le mois d'octobre 1918. Les officiers rapportent cependant qu'il n'y eut pas de grandes batailles mais plutôt des guérillas.

Deux navires sont arrivés à Halifax hier. Le "Mauretania" est arrivé hier soir avec quatre mille soldats canadiens dont 1,200 pour la Nouvelle-Ecosse. Plusieurs trains sont partis immédiatement dans toutes les directions du pays.

Le "Baltic" est arrivé hier matin et les troupes sont parties quelques heures plus tard pour revenir au pays. Il y a un grand nombre de soldats de Montréal à bord.

DESERTEUR A L'AMENDE

Emile Cadotte, de St-Tite, près de Grand-Mère, a été condamné à \$1,000 d'amende ou à six mois de prison hier, après avoir avoué qu'il n'avait pas répondu à l'appel des autorités militaires et qu'il avait pointé un revolver sur l'inspecteur de la police fédérale lorsque celui-ci est venu pour le chercher. Le prisonnier va être conduit aujourd'hui à la prison des Trois-Rivières où il devra payer son amende.

Investigations a enrôlé la police de toutes les grandes villes dans le but de mettre fin à toute agitation criminelle. Les plans ne sont pas divulgués, mais il est certain que nombre de personnes suspectes sont surveillées et seront arrêtées au moindre soupçon.

Toutes les mesures ont été prises pour la sécurité des hommes publics, mais la nature de ces précautions est tenue sous secret.

EXÉCUTIONS EN MASSE

Vienne, 4. — (De la Presse Associée.) Quarante étudiants du collège militaire de Budapest et trois officiers ont été exécutés sur les ordres du gouvernement communiste hongrois, suivant des dépêches reçues ici.

Un grand nombre de gens ont été tués et blessés au cours des désordres qui ont commencé le 24 juin. Cent contre-révolutionnaires ont été arrêtés.

Bela Kun a publié une proclamation déclarant que le sang coulerait pour assurer la protection du prolétariat puisque le bon traitement des trois derniers mois n'a pas été apprécié.

"LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI"

Plus de 3,000 exemplaires de cette brochure ont déjà été vendus. On sait qu'elle contient, avec le texte de la grande conférence prononcée au Monument National par M. Bourassa, celui de la lettre du Pape aux évêques de l'Ontario, (texte latin et version française), les commentaires qu'ont faits de cette lettre Mgr L.-A. Paquet et R. P. Rouleau, o.p., ainsi qu'une importante consultation du R. P. Augustin Leduc, o.p. Le tout forme un exposé très complet, très vivant, d'une question de haute importance pour nous.

Cette brochure, qui appartient à la Bibliothèque de l'Action française, se vend 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour le port, aux bureaux du Devoir, à l'Action française et dans les principales librairies. Adresser les commandes pour quantités à l'Action française, 32, inépuisable de la Sauvegarde, Montréal. (Réduction spéciale pour le commerce et les propagandistes). Ce petit volume a sa place toute marquée à la distribution de prix.

LES VÉTÉRANS N'EN SONT PAS

L'ASSOCIATION QUI TIENT ACTUELLEMENT SON CONGRES A VANCOUVER REFUSE L'INVITATION DE M. MCKENZIE D'ENVOYER DES DELEGUES A LA CONVENTION LIBERALE.

(Service de la Canadian Press)

Vancouver, 4. — L'Association des Vétérans de la Grande Guerre, qui vient actuellement sa convention annuelle à cette ville, a refusé l'invitation de M. D. D. McKenzie, chef actuel du parti libéral, d'envoyer des délégués à la convention libérale qui aura lieu à Ottawa au mois d'août. Elle désire s'abstenir absolument de toute affiliation de parti, en vertu même de sa constitution.

Les membres n'ont pas discuté l'invitation. Le secrétaire fera parvenir à M. McKenzie, avec la décision de l'Association, une copie de ses constitutions appuyant leur attitude.

La séance d'hier n'a été employée qu'à des questions de régie interne, et d'intérêt particulier. Les conditions d'admission dans l'Association restent les mêmes: seuls les soldats qui ont fait du service outre-mer peuvent devenir membres.

Le commandant Peasey a été élu président général de l'Association. Le comité exécutif se compose des représentants suivants des provinces: le camarade Doherty, de la Colombie Anglaise; Dacé, de l'Alberta; Andrews, député du Manitoba; Bamford, de la Saskatchewan; Ponton, de l'Ontario et Tait, de la Nouvelle-Ecosse. Ceux des autres provinces ne sont pas encore nommés.

La question d'une allocation spéciale de la part du gouvernement à tous les soldats canadiens qui ont fait du service actif a soulevé une longue discussion. C'est la fameuse résolution de Calgary qui a déclenché l'affaire.

La résolution, telle qu'adoptée à la convention de Calgary, demande au gouvernement d'accorder une somme de \$2,000 à tous les soldats qui ont servi sur les champs de bataille, une somme de \$1,500 à ceux qui se sont rendus en Angleterre seulement et \$1,000 à ceux qui sont restés au pays. Elle invoque comme motif principal, la nécessité pour tout soldat de lutter sur un pied d'égalité dans la vie civile avec ceux qui n'ont pas souffert du service militaire.

Les membres l'ont ratifiée à l'exception de deux voix dissidentes, qui réclamaient eux un crédit accordé par le gouvernement plutôt qu'une allocation en argent.

Aux retardataires

L'administration du Devoir prie ceux de nos abonnés qui ne sont pas en règle avec elle, par rapport à leur note d'abonnement, de vouloir bien la solder au plus tôt.

Le coût de plus en plus élevé de tout ce qui sert à faire un journal, les frais additionnels de correspondance qu'exigent les retardataires, et d'autres raisons du même genre déterminent notre administration à agir ainsi.

Autrement, l'administration se verra contrainte d'interrompre le service qu'elle fait du Devoir, aux retardataires, quitte à réclamer ensuite des sommes dues pour l'abonnement en souffrance.

L'administration considère comme retardataires les abonnés qui doivent trois mois ou plus d'abonnement au journal. La bonne volonté de nos abonnés se manifesterait certes par une prompt réponse à cet appel.

L'administration tient en même temps à leur rappeler que tout abonnement par la poste en dehors de Montréal et payé d'avance bénéficie d'une remise de 20 pour cent, que ce soit pour 3 mois, 6 mois ou un an.

Il faut faire remise par mandat-poste, lettre recommandée ou chèque accepté et timbré, payable au profit de Montréal.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 4. — Une vague légère de dépression atmosphérique s'étend lentement à travers la région du lac Supérieur, et il semble y avoir une perturbation tropicale centralisée au golfe du Mexique.

Il s'est produit des averses dans le nord de l'Ontario, pendant que dans le reste du Dominion la température a été belle. Il a fait très chaud dans l'Ontario et l'ouest du Québec.

Les inférieurs et baie Georgienne: Vents modérés du sud-ouest, très chaud, orages locaux avec foudre ce soir et samedi, se rafraichissant.

Vallée de l'Ottawa et haut St-Laurent: Vents modérés du sud-ouest, très chaud, orages locaux avec foudre ce soir et samedi, se rafraichissant.

Bas St-Laurent: Vents modérés du sud-ouest, beau et très chaud, aujourd'hui, averses ou orages avec foudre ce soir et samedi.

Provinces maritimes: Vents légers et modérés, en partie nuageux aujourd'hui et samedi, avec quelques légères averses locales, plus chaud.

Lac Supérieur: Vents modérés de l'est au nord-ouest, averses, plus frais. Samedi, beau.

Provinces de l'ouest: Beau et chaud.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

	Max.	Min.
Victoria	62	52
Winnipeg	75	56
White River	76	58
Sault Ste-Marie	90	62
Toronto	97	73
Kingston	82	66
Ottawa	96	68
Montréal	88	70
Québec	86	68
St-Jean, N.-B.	60	32
Halifax	66	50

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

compétent en la matière, déclare que ce qu'il faut ce n'est ni un tribunal ni l'abaissement du tarif, mais moins de dépenses et plus de travail.

M. F. N. McCrea, de Sherbrooke, voit dans les deux bills jumeaux un bon outil pour empêcher les trusts et forcer d'autres personnes à s'acquiescer honnêtement de leur part d'impôt sur le revenu. Pour lui, la hausse du coût de la vie n'est due qu'à la guerre, et il n'y a qu'une façon de la corriger, c'est par la patience, le travail et l'économie. Moyennant ces conditions, nous pourrions voir s'alléger peu à peu les charges lourdes qui pèsent aujourd'hui sur le contribuable.

La série s'est terminée par une revue générale de la situation qu'a faite M. Melghe, il dit que le bilan du commerce est de bonne augure, mais qu'il est composé d'hommes consciencieux, comme il n'en donne pas, et si chacun prête la main à son bon fonctionnement. Le coût élevé de la vie est aussi sensible aux Etats-Unis que chez nous et pire en Europe, mais la cause en est la même partout, c'est la guerre et ses bouleversements. M. Melghe reproche à quelques députés de la gauche de ne s'être pas prononcés ouvertement pour ou contre la mesure, et il leur demande de ne pas équivoquer, afin que le pays sache bien à quoi s'en tenir sur les opinions de chacun.

C'était indiquer le désir d'un vote formel et nominal, et le fait est qu'après ces paroles, M. Melghe reprit son siège, et l'on cria "Question", tandis que le whip unioniste, M. Middlebro, donna un signal en se levant de son siège, exemple suivi aussitôt par une vingtaine de ses voisins, ce qui est un mauvais signe pour le nombre requis pour réclamer le vote. Cependant, la gauche était réduite au minimum, et semblait ne pas vouloir se prêter au désir de la majorité. Celle-ci insistait cependant, par une mimique qui devenait vite ridicule; on voyait le docteur Edwards et consorts se lever en regardant l'orateur d'un air suppliant, se rassembler alors qu'il regardait à gauche, puis se relever sur un nouveau signal de M. Middlebro, évidemment inquiet et trouvant que ça ne marchait pas selon les ordres qu'il devait avoir reçus de M. Melghe. Le président hésitait à ordonner le vote en face d'une minorité presque inexistante, et il se décida à demander le cri de *Ayes* et *Nays*, et c'est là que l'opposition prit le dessus sur l'adversaire, par une adroite abstention. En effet, lorsque les ministériels eurent lancé tous ensemble un *Aye* formidable, on écouta en vain pour le moindre *Nay* venu de gauche, ou M. McKenzie, M. Robb et une demi-douzaine d'autres à peine restèrent silencieux comme le Sphinx lui-même, ce qui ne s'est pas vu depuis plusieurs sessions. Il ne restait au président qu'à proclamer que "dans son opinion, les *Ayes* sont en majorité", ce qui ne pouvait faire le moindre doute.

M. Rhodes déclara l'adoption, le greffier prononça "Deuxième lecture de ce bill", dans les deux langues, et le tour était joué, au grand amusement de M. McKenzie et de sa suite, tandis que M. Melghe prononçait tout haut le mot *Unanimous*, et que MM. Middlebro et compagnie se rasseyèrent pour de bon. La gauche avait remporté une victoire de détail.

On a ensuite procédé immédiatement à l'étude en comité des diverses clauses du bill.

Ernest BILODEAU.

M. ORLANDO RENCONTRE LE BARON SONNINO

(Service de la Presse Associée.) Rome, 4. — L'ex-premier ministre Orlando est de retour de Palerme où il a rencontré le baron Sonnino, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui vient d'arriver de Paris. Ils ont discuté longuement sur l'attitude à prendre lors de la discussion qui se fera bientôt au parlement italien sur le travail de la conférence de la paix, et surtout sur les relations entre les délégations italiennes et américaines. Les échanges de vues entre les délégués italiens et M. Wilson seront aussi discutés.

Ernest BILODEAU.

M. ORLANDO RENCONTRE LE BARON SONNINO

(Service de la Presse Associée.) Rome, 4. — L'ex-premier ministre Orlando est de retour de Palerme où il a rencontré le baron Sonnino, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui vient d'arriver de Paris. Ils ont discuté longuement sur l'attitude à prendre lors de la discussion qui se fera bientôt au parlement italien sur le travail de la conférence de la paix, et surtout sur les relations entre les délégations italiennes et américaines. Les échanges de vues entre les délégués italiens et M. Wilson seront aussi discutés.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angie Ste-Catherine et Guy
Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Décès

LABELLE. — A Montréal, le 2 juillet 1919, à l'âge de 70 ans, est décédé Jean-Baptiste Labelle, autrefois épier, Les funérailles auront lieu samedi, 5 courant, à 10 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTRÉAL

BROSSEAU, Louis, 62 ans, 1274 est Ontario.
BARON, Louis, 43 ans, 432 St-Hubert.
BOISMEN, Alphonse, 74 ans, 692 Laval.
CLOUTIER, Jules, 83 ans, 133 Ambroise.
DUPAILLÉ, Emilie, 24 ans, 403 Chamblay.
DESLAURIERS, Jeanne, 11 mois, enfant d'Edmond Deslaurières, 270 St-Marguerite.
CHAPLEAU, Maurice, 2 mois, enfant d'Edmond Chapleau, 50 Parc Lafontaine.
DESAUTELS, Anastasie Roger, 64 ans, veuve d'Alphonse Desautels, 332 St-Hubert.
GAUTHIER, Hélène Aline, 21 ans, épouse de David Gauthier, 209 St-Hubert.
LAFORTUNE, Paul, 27 ans, 411 St-Christophe.
LAMB, Charles, 1 an, enfant d'Edmond Lamb, 388 Fabre.
LAPORTE, Odile, 13 ans, 611 Casgrain.
LABERGE, Arthur, 7 mois, enfant d'Alphonse Laberge, 515 Chapleau.
MORIN, Louis, 13 ans, 133 Ambroise.
PARENT, Edouard, 5 mois, enfant d'Edmond Parent, 15 Frontenac.
ROBERT, J. N., 58 ans, 417 St-Denis.
RICHARD, Irène, 19 ans, 98 Davidson.

DIMANCHE, JOUR D'ACTION DE GRACES

SA GRANDEUR Mgr GAUTHIER AUX CURES DU DIOCESE.

Monseigneur Georges Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, à la prière du gouvernement fédéral, demande à messieurs les curés du diocèse de célébrer le dimanche, 6 juillet courant, comme jour d'actions de grâces, pour la fin de la guerre.

Outre les considérations que Messieurs les curés jugeront à propos de faire au prône, à ce sujet, ils voudront bien :
1.—Après la grand'messe, chanter solennellement le "Te Deum";
2.—Au Salut du Saint-Sacrement, remplacer l'oraison du Saint-Esprit par celle "Pro gratiarum actione".

(Communiqué)

UNE ASSOCIATION DE PROTECTION

Québec, 4. — Une grande assemblée des propriétaires protestants de Québec a eu lieu hier soir, à l'hôtel de ville, à laquelle on a protesté contre l'augmentation de la taxe scolaire protestante qui a été doublée cette année par la commission et il a été décidé de former une association protectrice des propriétaires protestants qui surveillera l'administration scolaire et suggérera au lieutenant-gouverneur en conseil des noms pour le choix des commissaires. Un comité a été constitué qui s'occupera de la formation de cette association.

COKE DE GAZ

POUR FOURNAISE, POELE OU GRILLE

\$9.00 LA TONNE

Taux spéciaux pour gros consommateurs

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Tél. Lasalle 397 ou Main 4040.

Où chez votre marchand de combustible.

NOTRE SERVICE VOUS EPARGNE

bon nombre des inconvénients du magasinage et de la préparation des aliments. Téléphonez à l'un des huit appareils de notre échange téléphonique. Vous recevrez promptement un service réel et tout ce que vous y a de mieux en fait de viandes cuites. Essayez-nous.

DEVAIENT D'AGNEAUX DU PRINTEMPS, 375 la livre.

Nous les dressons et enlevons l'omoplate.

POULETS DE PORC frais 285 la livre.

NOTES DE COTES DROITS

Ventres JAMBONS DE VIRGINIE. Nous avons la vente exclusive de ces jambons supérieurs.

POULETS DE PRINTEMPS FRAIS TUES POUR FRIGER.

GROSSE VOLAILLE à bouillir frais tués.

POULETS normaux au lait.

CANERONS DE BROU.

Asperges, concombres, rhubarbe, épinards, carottes, menthe, romaine, pastèques, cantaloups, poires, prunes, abricots, cerises, etc.

Téléphone : Uptown 6940-6941-6942-6943-6944-6945-6946-6947.

Le magasin où l'on trouve les meilleurs produits

STANFORDS 128 RUE MANSFIELD

est bien servi

Nous fermons à 6 heures — le samedi à 7 heures.

Livraison du lac St-Louis, les mardis, jeudis et samedis.

Licence 5-3908.

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux.

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

Œuvres diverses de M. HENRI BOURASSA

EN FRANÇAIS :	
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1911) . . .	\$0.25
Pour la justice, (1912) . . .	.10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915) . . .	.10
La langue française au Canada, (1915) . . .	.15
Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916) . . .	.15
L'intervention américaine, (1917) . . .	.25
La Conscription, (1917) . . .	.10

EN ANGLAIS :	
The Foreign Policy of Great Britain, (1915) . . .	.25
The Duty of Canada at the present hour (1915) . . .	.10
Conscription, (1917) . . .	.10
"Win the war" and lose Canada . . .	.03

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques :

Le Canada à Lourdes, (1914) 25

Que devons-nous à l'Angleterre? (1915) 2.00

Hier, Aujourd'hui, Demain (1916) 75

Le Pape, arbitre de la paix (1918), Edition de luxe 1.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour que devons-nous à l'Angleterre? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la paix.

Pour faire recommander, ajouter 5 sous.

Toute commande doit être adressée à l'administration du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 5 JUILLET 1919
S. ANTOINE-MARIE ZACCARIA, CONF.

Lever du soleil, 4 heures 17.
Coucher du soleil, 7 heures 50.
Lever de la lune, 1 heure 02.
Coucher de la lune, 11 heures 29.

Pleine lune, le 13, à 1 h. 8 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

RAGES LOCAUX, PLUS FRAIS.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 86
Même date l'an dernier... 84
Aujourd'hui minimum... 72
Même date l'an dernier... 70

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.74; 11 h. du matin, 29.72; 1 h. de l'après-midi, 29.70.

LE PERE GARDE SA FILLE

LA COUR DE PRATIQUE CONFIRME UN JUGEMENT DEJA RENDU EN FAVEUR D'UN HOMME QUI RECLAMAIT LA POSSESSION DE SON ENFANT. — LA MERE PROTESTE.

Le juge Loranger, siégeant en Cour de pratique, a accordé ce matin à Gilbert Benoit, requérant dans une cause, la permission de garder sa fille, malgré les prétentions de la mère de l'enfant qui a même déclaré au juge que sa décision n'était pas juste. Le père est parti en camion avec lui son enfant qui demeurait avec sa mère depuis quelque temps. Le 19 juin dernier le juge Brunneau accorda au requérant la permission de garder son enfant jusqu'au mois de septembre alors que le pensionnat de St-Angèle serait ouvert. Le 22 juin cependant la mère, sans autorisation, prit l'enfant et l'emmena chez elle sans permettre au père de la voir. Le demandeur prit alors un bref en Cour de pratique et il a gagné sa cause. Il pourra garder sa fille jusqu'au mois de septembre alors qu'il est obligé de l'envoyer au pensionnat pour les autres mois de l'année.

BREF CONTRE LA VILLE

La ville de Montréal devra suspendre la mise à exécution du règlement No 691 et des amendements qui y ont été ajoutés par le Conseil et ce, jusqu'à nouvel ordre. Ce règlement affectait les propriétaires d'autos qui font du louage. Ceux-ci ont obtenu gain de cause.

Les requérants dans la cause sont: J. A. Robillard, Joseph Bergeron, Paul Hébert, Thomas et Louis Barbeau, John H. Paterson, Walter Guillery, R. M. Connor, J. Leroux, tous propriétaires de taxis, qui ont pris un bref d'injonction contre la ville de Montréal. Le 6 avril dernier, la Commission administrative adopta le règlement 691, après amendement par le conseil municipal. L'amendement 29 disait que les propriétaires de taxis ou d'autos de louage n'ont pas le droit d'avoir plus d'une machine sur les postes de taxis. Comme question de fait, les propriétaires d'autos de louage ont plusieurs machines et emploient plusieurs chauffeurs et on comprend qu'ils n'étaient pas prêts à se plier au règlement de la ville qui eût été de nature à nuire à leur commerce.

Le juge Loranger a ordonné à la ville de suspendre son règlement jusqu'à nouvel ordre. Me St-Pierre représentait les autorités municipales tandis que Me Alexandre Gérin-Lajoie agissait pour les requérants.

LA RICHESSE DE NOS ARCHIVES

Bien peu de contribuables connaissent la richesse de nos archives municipales: peu de citoyens se doutent que ces pièces documentaires couvrent une période de 125 années, depuis l'époque où la ville était administrée par des juges de paix.

M. P. L. N. Beaudry, archiviste, nous a donné un bref aperçu de ces documents précieux qui proviennent des sessions de la paix, du conseil municipal, des commissions échevinales, du bureau des commissaires, des services municipaux et de l'administration des municipalités annexées, depuis l'année 1796 à 1919.

Les archives municipales renferment environ 2,000,000 de dossiers, rapports, correspondances, règlements et reçus; 35,000 volumes, rôles et carnets d'évaluation, procès-verbaux, volumes de comptabilité, etc.

Les rôles de taxes, à eux seuls, occupent un espace de 300 piéds. Les plans qui s'y trouvent aussi en grand nombre sont évalués à \$4,000,000.

Ces documents subissent actuellement l'action de l'humidité et de la vermine et menacent de se détériorer. Une voûte nouvelle s'imposait de toute nécessité; elle sera construite, au coût de \$65,000, rue Notre-Dame, le long de la rue Gosford, et couvrira tout l'espace jusqu'au bord du trottoir.

GREVE DE JOURNALISTES A BOSTON

(Service de la Presse associée)

Boston, 4. — L'Union des Journalistes de Boston a voté, hier, à l'unanimité, pour se mettre en grève, à moins que leurs demandes d'augmentation de salaires et de reconnaissance de l'union ne leur soient accordées. Le comité qui a eu une entrevue avec les éditeurs a été autorisé à fixer la date de la grève. Les éditeurs de journaux seront avertis du vote sur la grève samedi.

Les journalistes de Boston demandent un salaire minimum de \$33 par semaine pour les nouvelles et de \$45 par semaine pour les reporters. Les journalistes se plaignent de ce que leur union n'a pas été reconnue par leurs patrons.

Cette union est affiliée à l'Union Typographique internationale, qui a donné son adhésion à la grève. Des journalistes de sept journaux font partie de cette union, ce qui fait 180 membres.

On compte 210 journalistes dans la ville de Boston.

La mortalité infantile

Le docteur Boucher entend prendre tous les moyens possibles pour la réduire à son minimum — Organisation d'un service spécial d'hygiène de l'enfance et de gouttes de lait.

Au docteur Boucher, directeur du service d'hygiène municipale, revient le mérite d'avoir organisé tout un département spécial consacré à l'hygiène de l'enfance, afin d'enrayer le fléau de la mortalité infantile dans notre ville. Il a mis sur pied tout un personnel expert dans le traitement des bébés et ouvert un certain nombre de Gouttes de lait dans les quartiers délaissés. Le docteur nous a communiqué, ce matin, des renseignements très utiles sur la nature et le fonctionnement des gouttes de lait, le lieu où elles sont établies et leur nombre, et le soutien que lui assurent les organisations paroissiales.

« La lutte contre la mortalité infantile, dit-il, doit se poursuivre avec la plus grande intensité au cours des mois de juillet et d'août, qui sont ceux où elle sévit avec le plus de violence.

« Le meilleur moyen de prévenir la mortalité chez les bébés, c'est de les inscrire dans une consultation de nourrissons où ils reçoivent tous les soins dont ils peuvent avoir besoin.

« A la Consultation: 1. On pèse le bébé; 2. On encourage l'allaitement maternel. On prescrit une alimentation convenable suivant l'âge du bébé; on corrige les erreurs alimentaires et on traite les troubles qui en découlent; 3. Le personnel d'infirmières enseigne dans les familles les notions d'hygiène, signale l'importance de l'air pur et le danger d'habiter des logements obscurs et humides; 4. On enseigne à la mère comment nourrir, élever et conserver le nourrisson du bébé; 5. On essaie de prévenir la maladie pour ne pas être obligé de guérir.

« Tous les enfants de moins de 2 ans y sont bienvenus. Toutes les mères d'un jeune bébé devraient profiter de ce service gratuit et en faire bénéficier leur enfant dès les premiers jours qui suivent sa naissance en l'y conduisant chaque semaine.

« Cette année, la grande majorité de la population de Montréal peut bénéficier des consultations qui sont mises à sa portée. Dix-huit organisations paroissiales continuent leurs opérations; ce sont:

Emard, hôtel de ville, boul. Monk, Hochelaga, 372, rue Desery, Immaculée Conception, 598, Pa-pineau, Sacré Cœur, sous-sol de l'église, rue Plessis, St-Anselme, 154, rue Hogan, St-Enfant-Jésus, 91, boul. St-Joseph, St-Eusèbe, 640, rue Fullum, St-François d'Assise, ancienne église, St-Jean-Baptiste, 765, ave Henri Julien, St-Joseph, sous-sol de l'église, rue Richmond, St-Pierre, 113, rue Ste-Rose, St-Stanislas, sous-sol de l'église, rue Gifford, St-Vincent de Paul, 206, rue Dufresne.

St-Brigitte, 250, rue Maisonneuve, Ste-Catherine, angle des rues Roblin et St-Timothée, Ste-Clothilde, 102, rue Ste-Clothilde, Ste-Cunégonde, 71, rue Vinet, St-Hélène, 190, rue St-Maurice.

« Des associations anglaises et irlandaises maintiennent 8 consultations aux endroits suivants: Chalmers House, 133, rue Delorimier, Iverley Settlement, 2, carré Richmond, Montreal Foundling, 750, rue St-Urbain.

La ville de Montréal devra suspendre la mise à exécution du règlement No 691 et des amendements qui y ont été ajoutés par le Conseil et ce, jusqu'à nouvel ordre. Ce règlement affectait les propriétaires d'autos qui font du louage. Ceux-ci ont obtenu gain de cause.

Les requérants dans la cause sont: J. A. Robillard, Joseph Bergeron, Paul Hébert, Thomas et Louis Barbeau, John H. Paterson, Walter Guillery, R. M. Connor, J. Leroux, tous propriétaires de taxis, qui ont pris un bref d'injonction contre la ville de Montréal. Le 6 avril dernier, la Commission administrative adopta le règlement 691, après amendement par le conseil municipal. L'amendement 29 disait que les propriétaires de taxis ou d'autos de louage n'ont pas le droit d'avoir plus d'une machine sur les postes de taxis. Comme question de fait, les propriétaires d'autos de louage ont plusieurs machines et emploient plusieurs chauffeurs et on comprend qu'ils n'étaient pas prêts à se plier au règlement de la ville qui eût été de nature à nuire à leur commerce.

Le juge Loranger a ordonné à la ville de suspendre son règlement jusqu'à nouvel ordre. Me St-Pierre représentait les autorités municipales tandis que Me Alexandre Gérin-Lajoie agissait pour les requérants.

Révolution au Pérou

(Service de la Presse associée)

Lima, Pérou, 4. — Une révolution a éclaté ici à 3 heures, ce matin. Le président Parde et les membres de son cabinet ont été emprisonnés.

Le général Cáceres, l'ex-président est en tête de la révolution. Dans la matinée, il a remis l'administration des affaires à Auguste B. Leguiz, le président élu.

Il n'y a pas eu de sang versé.

(Service de la Presse associée)

Lima, Pérou, 4. — On n'a pas d'autres détails sur la révolution de Lima. Des renseignements pris à New-York, à Washington et au Pérou indiquent que la dépêche de Lima est peut-être exagérée.

ACCUSÉ DE VOL

Un individu a comparu, en Cour de police, sur une accusation de vol de 2,000 dollars de fourrures, satin, soie, chez Boulter Waugh, 417, St-Paul, pendant un intervalle de 6 mois. Il a nié toute culpabilité et a été admis sous caution. Enquête le 11.

LE HANDLY-PAGE

Harbour Grace, Terre-Neuve, 4. — Un brouillard très dense qui a suivi la pluie de la nuit dernière a forcé le vice-amiral Mark Kerr à retarder son voyage de Terre-Neuve à Atlantic City, avec son aéroplane "Handly-Page". Il partira probablement après-midi.

LE "BALTIC" A HALIFAX

CE NAVIRE VIEND D'ATTEINDRE LA COTE CANADIENNE AVEC UN GRAND NOMBRE DE SOLDATS, DONT BEAUCOUP DE CANADIENS-FRANÇAIS — RECEPTION AUX ARRIVANTS DEMAIN SOIR.

Halifax, 4. — Après une traversée de sept jours, le "Baltic", de la ligne White Star, est entré dans le port vers minuit avec des centaines de soldats canadiens qui font partie des différents districts militaires du pays. Il y avait 80 officiers à bord ainsi que 14 gardes-malades et 2,353 soldats. Les soldats de la 23e réserve de Montréal ont fait la traversée sur ce navire; ils sont commandés par le major F. J. Delante, d'Ottawa. Les autres soldats à bord font partie de différents régiments qui sont allés au front ou qui sont restés dans les camps d'entraînement d'Angleterre depuis la signature de l'armistice. Tous les trains se sont immédiatement mis en route pour les différents centres du Canada. Les trains à destination de Montréal doivent arriver dans la journée de demain, probablement demain soir. Il y a un grand nombre de soldats de nationalité canadienne-française qui font partie de la 23e réserve. La grande majorité sont des conscrits qui ont quitté le pays l'automne dernier. Tous étaient dans les camps d'Angleterre depuis leur arrivée outre-mer.

Les autorités militaires et civiles leur prépareront une réception le jour où ils arriveront demain dans la soirée. Tous sont partis des trains du gouvernement et voyagent sur la voie de l'Intercolonial.

LE LICENCIEMENT DES SOLDATS Presque tous les soldats arrivés ce matin à la gare Bonaventure étaient licenciés ce midi. On a commencé à faire le licenciement des soldats qui restent en dehors de Montréal. Tous ont reçu leur papier de licenciement, leur gratification militaire et une somme de \$30.00 pour s'acheter des habits de pekin ainsi qu'un billet de chemin de fer et ils sont partis vers leurs lieux de résidence. La majorité des soldats de ce matin sont maintenant redevenus pekins comme ci-devant et sont retournés dans leurs familles avec leurs parents qui les ont attendus toute l'avant-midi aux casernes de la rue Peel.

Lorsque les soldats qui ont fait la traversée sur le "Baltic" seront arrivés à Montréal demain soir, il ne restera plus de soldats de pekin dans le district en Angleterre à l'exception toutefois des malades ou des invalides qui restent encore dans les hôpitaux et qui font la traversée sur les navires hôpitaux. Il ne restera plus de l'autre côté de l'Atlantique que les soldats qui ont été employés dans les bureaux ou dans les services auxiliaires ou les soldats qui se sont mariés en Angleterre et qui reviennent avec leurs femmes. Ces derniers reviennent sur des navires de guerre et c'est pour cela que le rapatriement se fait plus lentement dans leur cas.

CEUX QUI REVIENTENT. Londres, 4. — L'"Olympic" est parti de Southampton en route vers Halifax avec 166 officiers, 61 gardes-malades, et 5,200 soldats canadiens. Il y a aussi à bord 290 passagers. Il porte en plus une cargaison générale et 734 soldats de pekin. Le maire de la ville s'était rendu au quai lorsque le navire démarra. Il était accompagné d'un grand nombre de citoyens qui ont souhaité un bon voyage aux troupes du Canada. La fanfare du bord jouait lorsque le navire a pris le large.

EN COUR DE POLICE TROIS JUIFS ACCUSÉS DU VOL DE ONZE WAGONS D'OBUS.

Un gros vol d'obus vient d'être mis à jour par l'arrestation de trois commerçants juifs, opérée hier par J.-H. Garant, gérant de l'agence de détectives Thiel. Les accusés se nomment Abraham Frank et Wolfe Richler, propriétaires de la Cie Consumer Scrap and Metal, sise à l'angle des rues McLeod et Notre-Dame, et Samuel Frank, frère du premier, et qui était au service de la susdite compagnie.

Abraham Frank a comparu hier tandis que les deux autres ont comparu ce matin en Cour de police. Abraham et Richler devront fournir une caution de 5,000 dollars chacun. Le juge Lancelot a fixé à 10,000 dollars le cautionnement qui sera exigé de Samuel Frank. Mes Conture et Budwey occupent pour la poursuite. Me Peter Berovitch représente la poursuite, faite par M. J. LeBoutillier, surintendant de l'Imperial Munition Board.

C'est dans le mois de mai et dans un laps de trois semaines que ce vol audacieux aurait été commis. Le bureau impérial de munitions avait entreposé dans les cours du Pacifique de la rue Arbutus, une quantité d'obus achetés aux Etats-Unis et devenus inutilisés depuis la signature de l'armistice. Les trois Juifs auraient fait charger sur des camions onze wagons comprenant environ 500 tonnes. Et cela au grand jour pendant trois semaines et à la connaissance des employés du Pacifique, croyant à la vente pure et simple des obus. Les camions auraient porté les obus des wagons au Nord-Canadien, pour en expédier ainsi six chars à la fonderie Beauchemin et Cie, de Sorel, et cinq à Hdl où les obus allaient être vendus.

D'aucuns estiment que ces obus, bien que dans un état de rebut, valent près de 20 dollars pièce. L'affaire commença d'être éclaircie le 11. jour de l'enquête.

LE R-34 FILE A 1000 PIEDS D'ALTITUDE VERS NEW-YORK

Le ministère de l'aviation apprend que le dirigeable anglais poursuit heureusement sa course — A l'est de Terre-Neuve ce matin — On espère atteindre New-York aujourd'hui — Au-dessus de Saint-Jean.

Londres, 4. — A 3 heures, ce matin, le R-34 était à 51 degrés 20 minutes de latitude nord et à 43 degrés et 40 minutes de longitude ouest. L'aéronef est donc juste à l'est de Terre-Neuve.

A 8 heures 45, hier soir, le Ministère de l'Aviation a reçu un message du R-34 disant qu'il était à 52 degrés et 10 minutes de latitude nord et à 45 degrés de longitude ouest. Le message ajoute: "Nous volons à 1000 pieds d'altitude. Tout va bien. Nous espérons arriver à New-York vendredi."

CHANGEMENT D'ITINERAIRE (Service de la Presse associée) Saint-Jean, Terre-Neuve, 4. — L'Amirauté anglaise annonce que vu que les conditions atmosphériques sont défavorables, le R-34 a changé sa route.

HALIFAX NE FAIT RIEN (Service de la Presse associée) Halifax, 4. — Les autorités de l'Amirauté ont dit qu'elles n'avaient pas reçu de nouvelles du R-34 à Halifax à midi, et qu'elles ne font pas de préparatifs pour le passage du dirigeable, quoique des nouvelles de Londres aient annoncé que l'équipage laisserait tomber un sac de malle à Halifax, si les conditions atmosphériques le permettaient.

ENTHOUSIASME A ST-JEAN St-Jean, Terre-Neuve, 4. — Le dirigeable R-34 est arrivé à la côte de Terre-Neuve, à 200 milles de St-Jean, de bonne heure ce matin. Il doit passer au-dessus de la ville de St-Jean à 1 heure 30. On s'apprête avec enthousiasme à saluer son passage.

UN SAC DE MALLE (Service de la Presse associée) St-Jean, Terre-Neuve, 4. (Service de la Presse associée). — Le R-34 est passé au-dessus de la baie Notre-Dame à 6 hres, ce matin. Il y a survolé St-Jean, à midi. Le dirigeable marchait suffisamment bas pour être vu des citoyens de St-Jean, et pour laisser tomber un sac de malle pour le gouverneur.

AU-DESSUS DU SOL CANADIEN St-Jean, Terre-Neuve 4. (Service de la Presse associée).

Il a mentionné ensuite l'excellente propagande faite par le Canada, auprès des nations accréditées à la Conférence, au moyen de son exposition de produits nationaux à Lyon et plus tard à Paris. Ce sujet l'a amené à parler de la nécessité d'une propagande pour le Canada au Canada.

Des ferment de révolte se sont manifestés dans certaines parties du pays, mais grâce à Dieu, la province de Québec s'est tenue à l'écart de ce mouvement antinational et de nouveau a démontré que le respect de l'ordre, la loyauté au régime établi sont de plus sincères et de plus véritables formes de patriotisme que l'appui que l'on peut donner à tel ou tel parti politique. Dans cette province, deux grandes races vivent et progressent harmonieusement, côte à côte, et l'enfant qui appartient à quelque nationalité qu'il soit, a le droit d'invoquer Dieu et de célébrer sa fidélité au Roi, dans sa langue maternelle.

Des hommes d'affaires d'Ontario et de Québec, il y a quelques années, ont inauguré un mouvement de Bonne Entente qui devait mettre fin à un malentendu entre les deux provinces. La politique a fait échouer cette louable entreprise.

Ce mouvement il faut le reprendre pour le bien du pays car les deux races d'en sont la richesse et ont en font la prospérité ne peuvent prétendre vivre isolément l'une de l'autre.

M. Trépanier signale en passant le dernier livre d'Arthur Hawkes, "The Birthright", le beau geste de l'Université Laval de Québec qui ouvre ses portes gratuitement aux jeunes universitaires anglais et il trouve là des signes évidents d'une nouvelle tentative dans le but d'amener l'Ontario et le Québec à se mieux comprendre.

M. Emile M. Harvey, président de la Montreal Publicity Association, présidait la réunion.

L'INFLUENZA EN ARGENTINE (Service de la Presse Associée) Buenos-Aires, 4. — Une sérieuse épidémie d'influenza s'est déclarée ici. La maladie prend un aspect inquiétant. Il y a actuellement au delà de 800 malades dans les hôpitaux de Buenos-Aires.

A LA MEMOIRE DES TOMMIES (Service de la Presse associée) Paris, 4. — M. André Tardieu a annoncé aujourd'hui dans un discours prononcé à une cérémonie en l'honneur de Lafayette, qu'un monument serait érigé au mois de mai prochain dans le cimetière de Picpus, à Paris, à la mémoire des soldats américains qui sont morts sur la terre de France. Le sculpteur Bartholème a reçu la commande pour ce monument.

M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis en France a déposé une couronne de fleurs sur la tombe de La Fayette.

Ottawa, 4. — Il semble attendu que la session ne prendra fin que demain, samedi, mais la séance sera interrompue à la séance aura lieu lundi. Le long débat d'hier et les estimés supplémentaires sont la cause principale de ce retard au programme. On dit aussi que la gauche va protester avec énergie contre le bill électoral provisoire que M. Calder a déposé hier.

Le docteur Blake a demandé au premier ministre de renseigner la Chambre sur le sort qui est fait aux Ukrainiens par le traité de paix qui vient d'être signé.

M. Borden a répondu que c'est une grosse question à poser à brûle-pourpoint, mais qu'il compte faire demain, une déclaration détaillée, basée sur un mémoire dont il donnera communication à la Chambre.

MANIFESTATION CONJOINTE (Service de la Presse Associée) Paris, 4. — Le comité exécutif de la Confédération générale du Travail annonce qu'après avoir consulté les ouvriers anglais et italiens, il se propose d'organiser une grande manifestation pour le 21 juillet. Ce jour-là, tout le travail sera arrêté en France et en Italie.

On dit que le but de ces manifestations est de faire cesser l'intervention armée en Russie, d'amener la rapide démobilisation des armées, la restauration des droits constitutionnels, et une amnistie entière et absolue. Le grand objectif est surtout de faire baisser le coût élevé de la vie par tous les moyens possibles.

M. DECARY APAISE UNE QUERELLE LE PRESIDENT EXPLIQUE SON ATTITUDE VIS-A-VIS LES ELECTRICIENS EN GREVE.

M. Decary a jugé bon de remettre les choses au point au sujet de l'entrevue qu'il a donnée aux électriciens en grève, il y a quelques jours.

Le président de la commission met fin à des malentendus qui ont soulevé l'ire de l'Association des Constructeurs et provoqué un certain ressentiment chez les ouvriers eux-mêmes.

Voici le communiqué officiel, promis aux intéressés, et qui rétablit son attitude: "A l'entrevue qui a eu lieu entre la commission administrative de la cité de Montréal et les représentants des électriciens actuellement en grève, la commission, par son président, a déclaré qu'elle serait prête à payer aux électriciens, à l'avenir, le prix qui sera établi entre les patrons et leurs employés. "Que, dans l'intervalle, afin de ne pas retarder certains travaux qu'elle est à faire à son garage municipal, l'adité commission consentait à payer l'échelle de prix mentionnée dans certains contrats qui avaient déjà été signés, entre les unions et certains patrons."

TOUT SERAIT FINI EN AOÛT

MALGRE LES GREVES MARITIMES EN ANGLETERRE QUI ONT RETARDE LE RETOUR D'ENVIRON 20,000 SOLDATS, LA DEMOBILISATION SERAIT COMPLETE D'ICI QUELQUES SEMAINES.

Ottawa, 4. — Le ministre de la Milice a fait ce matin, une déclaration relative au progrès de la démobilisation. Depuis l'armistice jusqu'à la date du 29 juin dernier, il est revenu au Canada 289,629 soldats, et il en reste en Angleterre 43,565, ce qui comprend 5,363 patients dans les hôpitaux. Les récentes grèves maritimes anglaises ont retardé environ 20,000 hommes mais le ministre espère cependant pouvoir racheter sa promesse que la démobilisation sera complétée au commencement d'août.

M. Bureau a ici interjeté plaisamment que le gouvernement ferait peut-être bien de laisser quelques centaines de soldats outre-mer, ce qui lui permettrait de continuer d'exploiter la loi électorale de guerre dont il a fait un si bon usage il y a une couple d'années.

LA GREVE D'OTTAWA. M. McKenzie ayant demandé des nouvelles de la grève des employés de tramways d'Ottawa, sir Robert Borden a expliqué en deux mots la situation: devant les demandes des employés, il avait été désigné un bureau de conciliation selon la loi; mais la loi exige qu'il ne soit pas déclaré de grève pendant la durée de l'enquête de conciliation, clause que les employés ont refusé de respecter, il ne restait donc plus au ministre qu'à interrompre le travail du bureau tant que les employés ne seront pas retournés au travail. Les choses en sont là depuis le commencement de la semaine.

LE SORT DES UKRAINIENS. Le docteur Blake a demandé au premier ministre de renseigner la Chambre sur le sort qui est fait aux Ukrainiens par le traité de paix qui vient d'être signé.

M. Borden a répondu que c'est une grosse question à poser à brûle-pourpoint, mais qu'il compte faire demain, une déclaration détaillée, basée sur un mémoire dont il donnera communication à la Chambre.

MANIFESTATION CONJOINTE (Service de la Presse Associée) Paris, 4. — Le comité exécutif de la Confédération générale du Travail annonce qu'après avoir consulté les ouvriers anglais et italiens, il se propose d'organiser une grande manifestation pour le 21 juillet. Ce jour-là, tout le travail sera arrêté en France et en Italie.

On dit que le but de ces manifestations est de faire cesser l'intervention armée en Russie, d'amener la rapide démobilisation des armées, la restauration des droits constitutionnels, et une amnistie entière et absolue. Le grand objectif est surtout de faire baisser le coût élevé de la vie par tous les moyens possibles.

M. DECARY APAISE UNE QUERELLE LE PRESIDENT EXPLIQUE SON ATTITUDE VIS-A-VIS LES ELECTRICIENS EN GREVE.

M. Decary a jugé bon de remettre les choses au point au sujet de l'entrevue qu'il a donnée aux électriciens en grève, il y a quelques jours.

Le président de la commission met fin à des malentendus qui ont soulevé l'ire de l'Association des Constructeurs et provoqué un certain ressentiment chez les ouvriers eux-mêmes.

Voici le communiqué officiel, promis aux intéressés, et qui rétablit son attitude: "A l'entrevue qui a eu lieu entre la commission administrative de la cité de Montréal et les représentants des électriciens actuellement en grève, la commission, par son président, a déclaré qu'elle serait prête à payer aux électriciens, à l'avenir, le prix qui sera établi entre les patrons et leurs employés. "Que, dans l'intervalle, afin de ne pas retarder certains travaux qu'elle est à faire à son garage municipal, l'adité commission consentait à payer l'échelle de prix mentionnée dans certains contrats qui avaient déjà été signés, entre les unions et certains patrons."

MANIFESTATION CONJOINTE (Service de la Presse Associée) Paris, 4. — Le comité exécutif de la Confédération générale du Travail annonce qu'après avoir consulté les ouvriers anglais et italiens, il se propose d'organiser une grande manifestation pour le 21 juillet. Ce jour-là, tout le travail sera arrêté en France et en Italie.

On dit que le but de ces manifestations est de faire cesser l'intervention armée en Russie, d'amener la rapide démobilisation des armées, la restauration des droits constitutionnels, et une amnistie entière et absolue. Le grand objectif est surtout de faire baisser le coût élevé de la vie par tous les moyens possibles.

M. DECARY APAISE UNE QUERELLE LE PRESIDENT EXPLIQUE SON ATTITUDE VIS-A-VIS LES ELECTRICIENS EN GREVE.

M. Decary a jugé bon de remettre les choses au point au sujet de l'entrevue qu'il a donnée aux électriciens en grève, il y a quelques jours.

Le président de la commission met fin à des malentendus qui ont soulevé l'ire de l'Association des Constructeurs et provoqué un certain ressentiment chez les ouvriers eux-mêmes.

Voici le communiqué officiel, promis aux intéressés, et qui rétablit son attitude: "A l'entrevue qui a eu lieu entre la commission administrative de la cité de Montréal et les représentants des électriciens actuellement en grève, la commission, par son président, a déclaré qu'elle serait prête à payer aux électriciens, à l'avenir, le prix qui sera établi entre les patrons et leurs employés. "Que, dans l'intervalle, afin de ne pas retarder certains travaux qu'elle est à faire à son garage municipal, l'adité commission consentait à payer l'échelle de prix mentionnée dans certains contrats qui avaient déjà été signés, entre les unions et certains patrons."

MANIFESTATION CONJOINTE (Service de la Presse Associée) Paris, 4. — Le comité exécutif de la Confédération générale du Travail annonce qu'après avoir consulté les ouvriers anglais et italiens, il se propose d'organiser une grande manifestation pour le 21 juillet. Ce jour-là, tout le travail sera arrêté en France et en Italie.

On dit que le but de ces manifestations est de faire cesser l'intervention armée en Russie, d'amener la rapide démobilisation des armées, la restauration des droits constitutionnels, et une amnistie entière et absolue. Le grand objectif est surtout de faire baisser le coût élevé de la vie par tous les moyens possibles.

M. DECARY APAISE UNE QUERELLE LE PRESIDENT EXPLIQUE SON ATTITUDE VIS-A-VIS LES ELECTRICIENS EN GREVE.

M. Decary a jugé bon de remettre les choses au point au sujet de l'entrevue qu'il a donnée aux électriciens en grève, il y a quelques jours.

Le président de la commission met fin à des malentendus qui ont soulevé l'ire de l'Association des Constructeurs et provoqué un certain ressentiment chez les ouvriers eux-mêmes.

Voici le communiqué officiel, promis aux intéressés, et qui rétablit son attitude: "A l'entrevue qui a eu lieu entre la commission administrative de la cité de Montréal et les représentants des électriciens actuellement en grève, la commission, par son président, a déclaré qu'elle serait prête à payer aux électriciens, à l'avenir, le prix qui sera établi entre les patrons et leurs employés. "Que, dans l'intervalle, afin de ne pas retarder certains travaux qu'elle est à faire à son garage municipal, l'adité commission consentait à payer l'échelle de prix mentionnée dans certains contrats qui avaient déjà été signés, entre les unions et certains patrons."

MANIFESTATION CONJOINTE (Service de la Presse Associée) Paris, 4. — Le comité exécutif de la Confédération générale du Travail annonce qu'après avoir consulté les ouvriers anglais et italiens, il se propose d'organiser une grande manifestation pour le 21 juillet. Ce jour-là, tout le travail sera arrêté en France et en Italie.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Jules Lemaitre, interrogé un jour par un journaliste, passait en revue les trois différentes façons de faire des conférences et motivait sa préférence pour la conférence écrite et tue : "Seulement, disait-il en terminant, il faut savoir lire."

Où, et pour savoir lire, il faut l'avoir appris. Le lecteur prodige, comme le musicien prodige, c'est l'exception et une rare exception. Cet art de la diction si nécessaire et si négligé ici est inséparable de l'art oratoire. Comment voulez-vous bien dire si vous ne savez pas bien lire ?

On raconte que Cicéron, avant de prendre des leçons de diction du tragédien Roscius, avait d'abord essayé de parler sans étude : un jour, il prononça un beau discours sans aucun succès. Roscius, qui l'avait entendu, l'aborda comme il descendait de la tribune aux harangues : — "Ton discours était bon, mais tu l'as mal prononcé. Mal dit, un bon discours est une œuvre insipide." — Cicéron était un homme d'esprit et il profita du conseil et il devint un grand orateur.

Que n'avons-nous encore un Roscius qui fasse comprendre à tant de gens intelligents que leur meilleur travail peut paraître très ennuyeux à ceux qui les écoutent !

C'est un préjugé de croire que les choses belles, bonnes et sages se suffisent à elles-mêmes et n'ont pas besoin d'être rehaussées par la science de la diction. C'est un préjugé qu'il faut combattre bravement au Canada où l'on néglige d'abord d'enseigner à bien lire aux enfants et où si peu d'hommes savent s'exprimer avec aisance et simplicité.

Beaucoup de professeurs, de conférenciers, de prédicateurs se fatiguent et fatiguent leur auditoire, parce qu'ils n'ont aucune notion de la science de la diction. Dans les écoles, les collèges et les séminaires, ils n'ont jamais eu de leçons de diction : ils se servent de leur organe sans connaître les ressources que cet organe présente, ils sont comme un amateur de musique qui, possédant des cahiers de notes et un instrument, se mettrait à jouer sans jamais avoir étudié les principes de l'art musical, persuadé que l'instinct suffit et que le bruit qu'il fait sera forcément harmonieux.

S'il poursuit sa carrière avec cette conviction, il est évident qu'il fera fuir ceux qu'il voudrait attirer. Nous savons par expérience que très souvent un discours qui a de la valeur passe inaperçu parce que personne n'a la vertu de l'écouter jusqu'au bout.

Clarté, goût, simplicité, concision, diction agréable, quel ensemble exquis, mais trop rare en notre pays où l'on aime tant l'emphase, les longueurs et les métophe ! Je sens qu'il me faut un grand courage pour oser faire cette critique, car elle atteint un grand nombre.

Mais elle sera utile si elle attire l'attention sur une des lacunes qui nuit le plus à nos talents canadiens.

L'éloquence est un don et un don rarement donné, mais je dis que bien lire et bien dire s'apprennent et devraient être enseignés aux enfants et plus tard aux jeunes gens, par quelqu'un qui ait appris lui-même à le faire. C'est le contraire qui arrive. Quelquefois dans nos familles, les enfants lisent agréablement, trois mois au collège ou au couvent suffisent pour leur donner le ton chantant et monotone ou emphatique et précieux qui rend insignifiants et ridicules les pages les plus belles.

Tant que chaque collège et chaque séminaire n'aura pas un professeur de diction compétent, nous souffrirons de ce grand défaut, et au lieu d'écouter avec plaisir un discours bien pensé et bien dit, nous trouverons ennuyeux et soporifiques les discours religieux ou profanes que nous serons obligés d'entendre.

FADETTE.

SUR L'ORDRE

Si l'on divise l'ordre en ses différentes attributions, il y a bien des manières d'être ordonné. Si l'on entend par l'ordre la pensée dirigeante qui préside à tout rangement ou à toute organisation, il n'y a qu'une manière d'avoir de l'ordre : c'est de la réflexion, de la décision et de l'exécution qu'il dépend ; c'est dans le cerveau et non ailleurs qu'il réside.

L'idéal maître de maison est la femme artiste qui a la fois du goût et de l'ordre. Elle réunit à la fois les qualités sérieuses et plaisantes qui font une demeure ordonnée et souriante, celle dont l'ordre s'attache aussi bien à la règle et à l'exactitude qu'au côté aimable et joli des choses.

Cela revient à dire que l'ordre qui mérite vraiment ce nom vient de la tête.

Pour les jeunes femmes qui commencent à tenir une maison, rien ne vaut l'habitude de faire, dès la veille, le programme du lendemain, en mettant en première ligne les choses indispensables et pressées, celles par lesquelles il faut passer. Ce sont les grands points. C'est au-

tour de ces grands points qu'il faut grouper les petits incidents, en faisant la part des accidents, et l'appelle accidents, tous les imprévus. Une maîtresse de maison qui agit ainsi avec réflexion ne se comptera pas plus qu'elle ne s'embarrasse ou s'embrouille, elle n'est jamais obligée de se presser et de bousculer, ce qui est la cause, de tous ces désordres. Ayant tout pesé d'avance, elle respecte ses propres ordres et ne dérange pas les choses auxquelles elle a donné, une place.

Une personne capricieuse et molle ne peut jamais bien conduire sa maison et ses domestiques, puisque elle ne sait pas se conduire elle-même.

Vouloir ce qu'on n'aime pas et ce qui coûte, poursuivre ce que l'on voudrait fuir, c'est là le secret qui nous fait remporter toutes les victoires.

L'ordre est une question de volonté. Celui qui le veut a de l'ordre, celui qui veut s'en donner la peine, acquiert de l'esprit de suite et d'organisation. Cela dépend uniquement de l'effort que l'on fait sur soi pour ne point choisir ce qui plaît ou ce qui se présente, mais ce qui s'impose et ce qui doit se faire.

UNE MENAGERE.

CLARTÉS

Je regrette les yeux qui jadis m'ont souri
Parce que je fus pâle et que ma chair souffrit ;
Malgré ce que le temps en nous efface ou voile,
De leurs regards émus ma mémoire s'éveille.
Je me suis fait moi-même un ciel intérieur
Que l'esprit de ce siècle incrédule et railleur
Ne pourrait dépeupler de mes visions chères.
J'ai suspendu trop haut mes petites lumières
Pour qu'un souffle méchant les éteignît jamais.
Vous êtes mes clartés, jolis yeux que j'aimais !
Gardez, en vous fermant, de replonger dans l'ombre
Mon âme, où, prêt au mal, se blottit l'Ennui sombre...

ALBERT LOZEAU.

RECETTES

CERVELLES DE MOUTON OU D'AGNEAU FRITES

Les cervelles doivent dégorger dans l'eau froide. Retirez-en les petites membranes et faites blanchir avec du sel, du vinaigre, des oignons et du persil. Laissez refroidir dans l'eau de la cuisson pour les raffermir. Faites-les cuire dans une casserole fœcée de lard avec du vin blanc sec, du bouillon, du persil, de la ciboule et des tranches de citron sans zeste ni pépins. Coupez les cervelles en deux parties, trempez-les dans la pâte à frire, jetez-les dans la friture bouillante, et lorsqu'elles auront pris belle couleur, faites-les égoutter et dressez-les en pyramide sur une serviette pliée. Garnissez de persil frit. Ces deux recettes conviennent également pour préparer les céleris de veau.

FOMMES DE TERRE BRETONNES

Hachez deux gros oignons et faites-les frire d'une couleur blonde, avec du beurre, dans une casserole. Ajoutez deux cuillerées de farine pour faire un roux que vous laissez cuire pendant quelques minutes sans cesser de remuer avec la cuiller en bois. Ajoutez alors un demi-décalitre de bouillon.

On obtient aussi une bonne sauce brune que l'on réduit un peu et à laquelle on ajoute une ou deux douzaines de petites pommes de terre préalablement cuites à l'eau salée et coupées en tranches. Faites donner quelques bouillons et servez.

SAUCE AU JUS D'ORANGE

Mettez dans une casserole un demi-verre de bon bouillon avec autant de jus, quelques zestes de zeste d'orange aigre, gros comme la moitié d'un œuf de bon beurre, manié avec une petite pincée de farine, sel, gros poivre ; faites lier sur le feu, et y pressez ensuite le jus d'une orange aigre.

Mettez du beurre dans une poêle, et faites-le chauffer jusqu'à ce qu'il commence à noircir ; versez-le alors sur le mets auquel il est destiné ; puis faites chauffer un peu de vinaigre dans la même poêle, et versez ce vinaigre chaud par-dessus le beurre.

GATEAU CHOCOLAT

Pesez deux œufs, mettez un poids égal de beurre bien frais, de chocolat et de sucre en poudre. Faites fondre ensuite le chocolat dans un petit verre d'eau ; quand il est bien fondu, retirez-le du feu, mettez-y le beurre, remuez jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu, ajoutez les deux jaunes d'œufs, puis le sucre en poudre et une bonne cuillerée de farine en remuant toujours. Joignez-y les blancs d'œufs, après les avoir battus en neige ferme. Quand le tout est mélangé, introduisez cette crème dans un moule bien beurré et faites cuire au four, à feu doux, pendant une heure. Préparez une crème à la vanille dont vous entourez cet excellent gâteau.

L'INAUGURATION DU QUEBEC-SAGUENAY

Québec, 4. — L'inauguration du chemin de fer Québec-Saguenay de Québec à la Malbaie a eu lieu mardi dernier. Le premier convoi a quitté Québec à 8 heures du matin et est arrivé à la Malbaie à 1 heure de l'après-midi. A toutes les gares intermédiaires, qui avaient été décorées, la population s'était rassemblée pour célébrer ce grand événement pour la région, et les cloches des églises ont sonné à l'arrivée du premier convoi.

A la Malbaie le convoi a été salué par le juge Routhier et à la Pointe à Pic, par le juge Chas Langellier, qui obtint la charte du chemin de fer Québec-Saguenay alors qu'il était député à la législature. Tous les officiers locaux de la compagnie étaient sur le convoi d'inauguration.

NOUVEAU DIRECTEUR

(De notre correspondant)
Québec, 4. — M. Zeptinnes Barrow, représentant la compagnie Robert Reford, qui vient d'absorber la ligne Cunard, a été élu directeur de la nouvelle compagnie. On espère, dans les cercles maritimes, que la présence de M. Barrow dans le bureau de direction de cette importante compagnie sera d'un grand avantage pour le port de Québec.

DEMANDE DE RÉFORME

(De notre correspondant)
Québec, 4. — La dernière réunion de la commission scolaire protestante de Belvédère, qui est absorbée par la commission scolaire protestante de Québec, a eu lieu mardi soir. Les propriétaires de la localité y assistaient. Une résolution a été adoptée, demandant que les commissaires d'écoles soient élus par le peuple.

EXCURSION SUR LA RIVIERE RICHELIEU

Samedi, le 5 juillet, une excursion aura lieu sur la rivière Richelieu. Les billets d'excursion comprendront le trajet par le Grand-Tronc de Montréal à Belœil, et de là, par le spacieux, rapide et confortable yacht "Delilah C" qui fait un service régulier de voyageurs sur cette rivière entre Belœil, St-Charles, St-Denis et autres endroits. Le départ se fera par le train qui quitte la gare Bonaventure le samedi à 1.45 p.m. et arrive à Belœil à 2.35 p.m. Immédiatement après l'arrivée du train, le "Delilah C" partira pour une promenade sur la rivière Richelieu jusqu'à St-Charles, et reviendra à Belœil vers 5.00 p.m. Raccordant avec le train qui quitte Belœil à 5.26 p.m. et arrive à Montréal à 6.15 p.m.

Le prix du billet est de \$1.50 aller et retour. Afin d'éviter tout encombrement qui nuirait au confort des touristes, le nombre des billets a été limité et il serait sage de se procurer ses billets de bonne heure.

Les billets sont en vente au No 567, rue St-Jacques, en face de la gare Bonaventure. Tél. Main 6171. (Rec.)

LES NÔTRES DANS LES PRAIRIES DE L'OUEST

Buffalo-Lakes, Alberta, 25 juin. — La mission de Notre-Dame de Buffalo Lakes a célébré le Saint-Jean-Baptiste, le 22, par une grande fête champêtre. Il est venu des visiteurs de la ville de Grande-Prairie, de Keskun-Hill, de Sexsmith, et d'ailleurs. Quelques-uns ont même fait de 20 à 30 milles pour prendre part au ralliement.

Le matin, deux messes furent célébrées par les RR. PP. Déau et Wagner, O. M. I., de la mission Saint-Vincent-Ferrier, de Grande-Prairie. Vers midi, tout le monde, conduit par M. Louis Alexandre, se rendit sur les bords du lac Buffalo, sur la propriété de M. Jos. Leblond. La journée se passa en divertissements : courses, chants, puis vente de paniers au profit de l'église.

Buffalo-Lakes fait partie du district de la Grande-Prairie. Elle est à une vingtaine de milles au nord de la Grande-Prairie-City, terminus actuel du chemin de fer E. D. & B. C. R. et à une dizaine de milles de Sexsmith, station et village situés sur le même chemin de fer. Elle possède une église bâtie, il y a deux ans, sous la direction du R. P. Wagner, O. M. I., (R. C. M. Grande-Prairie, Alberta) qui chaque mois y vient célébrer la messe. La population catholique comprend des fidèles des deux langues : anglaise et française, et de toute la Grande-Prairie. C'est ici que se trouve le plus gros noyau de Canadiens. Tandis qu'ailleurs la mission dans l'exercice de son ministère, à l'église de Buffalo-Lakes, il se sert du français, ce sont les Canadiens qui sont très reconnaissants. Ces derniers n'ont actuellement qu'un désir : celui de voir leur nombre se multiplier de plus en plus, afin d'obtenir dans le plus bref délai un prêtre résidant au milieu d'eux.

ERREUR FUNESTE

(De notre correspondant)

Ham Nord, 4. — M. Marcellin Roy, de cette localité, est actuellement à l'article de la mort par suite d'un malheureux accident dont il a été victime hier. Par mégarde, croyant qu'il s'agissait d'un verre d'eau, il absorba une forte quantité de caustique. Les médecins de Saint-Paul et de D'Israël sont à son chevet.

LES ÉLÈVES DE M. ALP. MARTIN

La dixième audition annuelle des élèves de piano de M. Alp. Martin, organisateur à l'église Sainte-Marie, a eu lieu, hier soir, à l'Ecole Normale, devant une assistance nombreuse. Les jeunes musiciens se sont attaqués avec succès à des œuvres d'assez grande envergure, signées de noms tels que Liszt, Chopin, Beethoven, Rachmaninoff et autres, et leur interprétation a été une bonne démonstration de leur tempérament musical et de l'attention suivie que leur accorde leur professeur.

Au cours d'un intermède, Mlle Gilberte, la toute jeune fille de M. Martin, douée d'une virtuosité précoce, a joué deux pièces qui lui ont valu les applaudissements chaleureux de l'auditoire.

Ph. E. B.

Les vêtements ordinaires d'été

aussi bien que les articles plus délicats d'habillement ; nous nettoierons les uns et les autres avec une égale habileté. Notre procédé de teinture scientifique est de jour en jour plus apprécié.

TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

POUR LES HOMMES

Voici le temps de parler des vêtements blancs.

Quelques minutes dans les Grands Magasins Goodwin suffiront pour vous de nombreuses heures de satisfaction cet été ; car les Grands Magasins Goodwin pourraient avoir comme raison sociale, au lieu de Goodwin Limitée, Goodwin et Qualité.

Pantalons blancs, 1.25, 1.50, 1.65, 2.25.
Chapeaux d'excursions blancs, 1.00, 1.25, 1.50.
Chaussettes blanches, 2.75, 3.75.
Chaussettes blanches, en fil, .29, .50, .85.
En soie, 1.25, 1.50, 2.25.

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

CRETONNES LA VERGE .80

Les plus jolies nuances, les tons les plus délicats, se sont certainement donné rendez-vous sur ces magnifiques cretonnes. C'en est à se demander si ce sont des effets de lumière d'aurore ou de couchant, ou si toutes les fleurs de la création ne sont pas venues déposer sur ces cretonnes un peu de leurs teintes douces ou vives. Nous pourrions continuer longtemps ainsi, et nous en trouverions toujours à dire, car, vraiment quand il s'agit de décrire ces merveilleuses cretonnes, le sujet est inépuisable. Venez plutôt les voir au deuxième étage, chez Goodwin, et vous pourrez admirer une souplesse de texture, une richesse de dessins et de coloris à nulles autres pareilles. C'est une combinaison de reps et de tapisserie, à laquelle l'ensemble de la texture, du dessin et des couleurs donne l'apparence du velours. Plus de 30 effets différents. Largeur 30 pouces. La vergé... .80

Nous avons d'autres qualités, de .90 à 2.25 et jusqu'à 8.50 la vergé, pour double largeur.

Goodwin's—Au deuxième.

CHAPEAUX POUR ENFANTS

Les plus jolis chapeaux et bonnets pour les bébés blonds ou roses, les frimousses éveillées et gentilles ; que ce soit un chapeau lavable, un cache-soleil, un chapeau en mousseline, broderie, ou un bonnet en mousseline, broderie ou valenciennes, vous trouverez chez Goodwin quelque chose de joli et à votre goût. Viendrez-vous ?

Chapeaux lavables, en piqué, calotte boutonnée, chapeaux hollandais garnis en bleu ou en rouge, .59 et plus.

Cache-soleil, garnis en bleu ou rouge, 1.25.

Chapeaux de sport, garniture bleue, jaune ou rose, 1.25.

Chapeaux en mousseline, différents modèles, garniture de ruban bleu ou rose, 1.75 à 9.75.

Goodwin's—Au premier.

APPORTEZ UN HAMAC A LA CAMPAGNE

Installez-le sur votre véranda ou sous un arbre, et jouissez d'un des meilleurs plaisirs de la villégiature : somnoler doucement à l'abri du soleil. Réfléchissez à cela et venez au sous-sol, chez Goodwin. Quand vous aurez vu nos hamacs, vous vous direz certainement que nous avons raison.

Hamac avec sommier, support et couverture, en différentes combinaisons de vert, blanc, jaune, bleu, brun, etc. 44.00

Hamac-balancoire, traversin, volant et frange, toutes couleurs. 3.00 à 7.75

Aussi balancoire de pelouse, 4 personnes. 8.50

Goodwin's—Au sous-sol.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's
LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

JACQUELINE

Par
Max
Colomban

(Suite)

—Que distu?... Morts!... ils sont morts! cria Fabrice au comble de l'horreur. Comment cela?... Tués?... On les a tués?... Guillo-tinés, peut-être?... Mais parle donc, brute que tu es!... hurla-t-il en saisissant l'ivrogne à pleins bras et en le secouant avec fureur.

Mais cette violence épuisa ses forces, et il retomba les bras sur la table, le visage dans ses mains. Il sanglotait. Bourrette, à demi dégrisé, le regardait avec une surprise à laquelle se mêlait une certaine compassion.

—Faut pas te faire des cheveux pour ça, mon petit, bégaya-t-il. Ils sont morts. Ben moi, ce n'étaient que des aristos! La justice du peuple est inflexible. Frrrl!...

Et l'ivrogne compléta sa pensée en passant le fil de sa main contre

son gros cou. Fabrice, accablé, interrogea encore :

—Guillo-tinés! mais où? comment?... Sans jugement, alors?...

—Pas sans jugement! rectifia Bourrette ne se redressant d'un air digne. Ils ont été jugés dans toutes les formes, une heure après leur arrivée dans ma prison. Condamnés aussitôt, naturellement. Et guillo-tinés dès le fin matin. La justice du peuple est expéditive. Voilà!...

Fabrice se reprit à pleurer.

—Ainsi, je ne puis rien pour eux! Ils sont morts, victimes d'un crime infâme, ces deux vieillards, ces jeunes femmes... Et les enfants ? Qu'a-t-on fait des enfants?...

—e crois qu'ils ont été recueillis par des parents, des amis... Tu comprends, ça ne m'intéresse guère. De la graine d'aristocrate!

—Et ces belles jeunes filles... Des enfants aussi! Personne ne s'est

donc levé pour les défendre?

—Mais si! Ne te frappe pas. A preuve qu'au lieu d'en finir tout de suite avec cette clique — ce qui, à mon sens, eût été préférable, — on a renvoyé la sentence en ce qui concerne l'ainée des ci-devant demoiselles.

—L'ainée des jeunes filles est vivante?... s'écria Fabrice.

—Ça t'intéresse? Eh oui! j'ai l'honneur de loger encore la citoyenne Jacqueline. Jacquette. ...

—Jacquette, rectifia Fabrice. Je pourrais donc la voir?

—Quand tu voudras. Seulement, tâche de vouloir vite, citoyen, car j'ai idée que la fine mouche ne perdra rien pour avoir attendu.

—Cependant!...

—C'est comme ça. L'affaire des autres était claire : complices des Chouans! Elle, paraît qu'elle n'était chez son père que depuis quelques jours. Donc il était impossible, matériellement, qu'elle eût pris part aux manigances de sa famille. C'est que notre tribunal, équitable, quoique tu aies l'air d'en douter, a très bien admis. Seulement, comme, avant cela, la citoyenne résidait à Paris, on a écrit aux patriotes de cette ville, à seule fin de se renseigner sur son compte.

—Mais, si les renseignements sont bons?...

—Ils seront détestables, je vois ça d'ici! Pense donc : une ci-devant nonne!

—Une... Oh! mon Dieu!... Qu'avez-vous dit?

Fabrice s'était redressé. Puis, sans attendre d'autre explication, il s'élançait au dehors comme une flèche. Le dernier mot de Bourrette, pénétrant dans son esprit à la façon d'un éclair, venait d'y opérer un rapprochement soudain : et déjà la personne de Jacqueline de Bièvre se confondait pour lui avec celle de Soeur Agnès.

Jacqueline, c'était Soeur Agnès, il en était sûr. La veille, il ne l'avait pas reconnue, parce qu'il n'avait pu la voir que très imparfaitement... Parce que trois années de plus et le changement de costume avaient un peu modifié sa physiologie. Enfin, surtout, parce qu'il ne s'attendait point à la retrouver en un tel lieu et sous un autre nom.

Mais, maintenant, le doute même n'était plus permis. Fabrice s'expliquait le choc qu'il avait ressenti à l'apparition de Jacqueline, et ses angoisses de toute la nuit, et le rêve où s'était évoquée l'image vénérée de Soeur Agnès.

IV

PERE ET FILS

Fabrice courait à travers les rues,

housculant les passants, se cognant aux véhicules. Dans son bouleversement, il n'avait pas même songé que Soeur Agnès était à sa portée et qu'il ne tenait qu'à lui de la revoir. Une seule idée dominait en lui :

—Il faut que je parle à mon père... Il faut qu'il la délivre sur-le-champ!

Il arriva à l'hôtel de ville ; il en franchit le seuil avec une telle impatience que ni huissiers ni sentinelles ne s'avèrent de lui disputer le passage. On le connaissait, d'ailleurs. Il entra comme une bombe dans le cabinet d'Antoine Dumont.

—Mon père! cria-t-il, mon bon père!...

Mais il s'arrêta court, la seule vue du représentant du peuple ayant suffi à glacer son ardeur.

Brusquement, il se rappela que cet homme au regard froid, aux cheveux maintenant tout blancs, qui levait maintenant lentement la tête à son entrée — son père! — avait été le juge de la malheureuse famille de Bièvre, et qu'il l'avait impitoyablement condamné.

—Mon père, commença-t-il pourtant d'une voix ferme, il faut que vous sachiez la vérité. Des iniquités se commettent en votre nom. Ce matin même, une quadruple exécution...

—C'est cela que tu viens m'apprendre, Fabrice?... dit le médecin avec un pâle sourire. J'ai cru que quelque fâcheuse affaire motivait ton agitation. Calme-toi, mon fils. La justice a de cruelles exigences, mais ni toi ni moi n'en pouvons arrêter le cours, et la loi doit passer avant les sentiments.

—Ainsi, ces malheureux?...

—Etaient des coupables. Penses-tu que ton père les eût laissés condamner, s'il les avait cru innocents?...

Ce ton raisonnable acheva de déconcerter Fabrice. Une fois de plus, il sentit qu'il n'était qu'un faible enfant et que tous ses efforts se briseraient contre une volonté de fer.

—Je ne discuterai pas avec vous, mon père, soupira-t-il. Aussi bien, ce qui est fait est fait... hélas!...

Mais écoutez-moi, je vous en conjure : de cette malheureuse famille il reste... une jeune fille.

—Oui; Jacqueline de Bièvre.

—Elle est vivante... Elle n'a pas été condamnée...

—Pas même jugée.

—De l'aveu de tous, elle est innocente. Il faut la sauver, mon père!

—"Il faut" est bien dit, mon pauvre Fabrice. Crois-tu que la justice doive obéir à ton caprice?

—Ce n'est pas un caprice.

—Mettons : un sentiment d'humanité.

Je ne doute pas de tes instincts généreux, mais tu te laisses trop aisément emporter par ta sensibilité. Tu ferais beaucoup mieux de ne pas t'occuper de ces choses et de demeurer à la campagne, entre tes fleurs et tes oiseaux, comme je te l'ai cent fois prescrit. Mais voilà que tu pleures! Je t'afflige, mon bon enfant! Allons! Allons! le grand air et l'exercice dissiperont ce petit chagrin. Retourne vite chez toi et laisse-moi travailler.

Le médecin se leva, embrassa tendrement son fils et, passant son bras sous le sien, l'entraîna vers la sortie. Mais, arrivé sur le seuil, Fabrice lui échappa :

—Un dernier mot, mon père : Jacqueline de Bièvre n'est autre que Soeur Agnès.

—Soeur Agnès?... Veux-tu parler de la noble femme qui jadis l'a soigné et guéri?...

—Elle m'a sauvé, mon père, et je dois la sauver à mon tour... ou je ne suis qu'un lâche!...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Carlier, gérant.



Pour le championnat des poids lourds

C'est cet après-midi qu'a lieu la rencontre entre Jess Willard et Jack Dempsey à Toledo, Ohio. La bataille est limitée à douze rondes de trois minutes — La partie des boxeurs. Les officiers de combat

Toledo, Ohio, 4. — C'est aujourd'hui qu'a lieu la grande bataille pour le championnat mondial des poids lourds entre Jess Willard et Jack Dempsey et ce combat promet d'être la rencontre la plus intéressante encore disputée sur le continent américain et tout porte à croire que des records seront établis sous le rapport des recettes et de l'assistance. En prévision du grand nombre d'amateurs qui viendront de tous les points du pays, du Mexique et du Canada, le promoteur Tex Rickard a fait construire des estrades pouvant contenir 80.000 personnes et l'on croit que pas moins de 75% des sièges seront occupés. Le coût de ces estrades est de \$150,000 et la bourse offerte au champion Willard est de \$100,000 tandis que la part de Dempsey sera de \$27,500 en plus du tiers des profits des vues cinématographiques de la bataille. Sept pour cent des recettes brutes iront aux institutions de charité et le gouvernement américain recevra dix pour cent des recettes.

Les deux boxeurs se sont entendus sur les coups qui devront être défendus, entre autres le coup des poignets, et ont accepté de se battre suivant les règles du marquis de Queensbury. Les rondes seront de trois minutes et les boxeurs se reposent une minute entre chaque ronde. Cette bataille sera jugée par un arbitre et deux juges qui devront rendre une décision à la fin de la deuxième ronde si les deux adver-

saires sont encore sur leurs pieds. Au cas d'une mise hors de combat l'arbitre devra compter les dix secondes réglementaires et cela suffira pour décider de la victoire. Si à la fin de la rencontre les deux juges ne s'accordent pas, l'arbitre devra se prononcer et la majorité l'emportera. L'arbitre devra de plus avoir le consentement d'au moins un juge pour disqualifier l'un des adversaires au cas d'un coup porté bas ou pour toute autre infraction aux règlements.

Les deux hommes porteront des gants de cinq onces fabriqués spécialement pour eux et le bandage sera le même pour les deux boxeurs. Le combat sera disputé dans une arène de vingt pieds carrés et les deux combattants auront le droit d'avoir chacun cinq seconds dans leurs coins respectifs. Ces seconds seront choisis parmi les entraîneurs.

Ollie Pecord, de Toledo, sera l'arbitre tandis que Tex Rickard et le major Biddle seront les juges. Les juges seront assis chaque côté de l'arène et ne pourront se consulter pour rendre une décision. Chacun jugera au meilleur de sa connaissance.

Jack Skelley, de Mount Vernon, sera l'arbitre suppléant et Warren Barbour, de New-York, sera le chronométrateur officiel. Chacun des deux boxeurs aura aussi leur chronométrateur.

Le combat commencera à 3 heures 30 précises.

Les Sénateurs veulent prendre leur revanche

Ils feront l'impossible pour vaincre le National demain après-midi au terrain de Maisonneuve — Une belle joute en perspective — Allons encourager notre club.

Le National jouera gros jeu demain après-midi contre les Ottawa, au terrain de Maisonneuve. Nous disons gros jeu, car il ne faut pas oublier que la victoire remportée par le National, mardi dernier, n'a guère laissé de retentes et que sans deux arrêts sensationnels de L'Heureux dans la dernière période, la partie était irrémédiablement perdue pour le club canadien-français. C'est donc avec un esprit de revanche que les Sénateurs embarqueront sur le terrain, samedi après-midi, et souhaitons que pour le bon renom de notre association et des Canadiens-français, les estrades ne soient pas vides, alors qu'elles se remplissent à chacune des parties de crose jouées dans les autres villes du pays.

Les Ottawa ont un fort alignement qui a quelque peu joué de malchance depuis le commencement de la saison. L'instructeur Alf Smith prétend que son club n'a jamais été favorisé, mais que la malchance l'a toujours suivi. Comme tous le savent, les Sénateurs ont

toujours tenté de vaincre le National à Maisonneuve. Qui ne se rappelle cette fameuse partie qu'ils cherchèrent tant à gagner en 1917, mais qui se termina à l'avantage du National par un résultat très peu élevé? Le club des Ottawa est en tous points semblable à celui du National, c'est-à-dire composé de jeunes recrues qui solidifient quelques vétérans mûris par l'expérience. C'est avec bonheur que les amateurs voient le vétérane Lamoureux revenu sur l'équipe, et comme nous le faisons remarquer un vieux amateur de la partie Est, le National semble plus chez lui depuis qu'il s'est assuré les services du vieux de la vieille. Nos hommes ont pratiqué consciencieusement et peuvent aborder la lutte avec confiance. Mais notons qu'il leur faudra jouer pour vaincre l'équipe des visiteurs. C'est l'opinion générale de tous ceux qui suivent la crose depuis deux décades. Nous verrons samedi après-midi si les Sénateurs donneront raison à leurs pronostics.

FRASER BRACE VS ST-ARSENE

Ces deux puissantes équipes se feront la lutte dimanche au terrain des Shamrocks — Indiens vs Lachine — Fabre courra trois milles.

La saison sportive est plus passionnante que jamais. Les événements intéressants se suivent presque sans interruption, et les amateurs n'ont réellement que l'embarras du choix. Dimanche prochain, la Ligue de baseball de la Cité offrira aux fervents du grand jeu américain un programme du plus haut intérêt et qui devrait passionner les spectateurs. Ce programme est le suivant :

1 h. 30 Fraser Brace vs St-Arsène.
3 h. 30 Indiens vs Lachine.

Entre les deux joutes, Edouard Fabre, le grand champion amateur d'Amérique pour les courses de fond, donnera une exhibition de trois milles contre deux adversaires qui feront chacun un mille et demi.

Cette exhibition a été arrangée par le gérant Underhill du Fraser Brace qui se trouve être le patron de Fabre, ce dernier travaillant aux usines Fraser Brace.

La partie entre le Fraser Brace et le St-Arsène promet d'être l'une des plus intéressantes joutes de la saison au terrain des Shamrocks. Le St-Arsène a été invincible jusqu'ici, ayant remporté cinq victoires consécutives sans subir le moindre échec, mais le Fraser Brace a démontré de façon éclatante que ses joueurs sont des frappeurs de première force et il sera intéressant de les voir à l'œuvre dimanche contre le lanceur Adrien Gendreau. Ce dernier a retiré 10 hommes au bâton, dimanche, et 10, mardi, mais il peut se demander ce qu'il fera contre des hommes qui ont fait 22 hits, mardi. Les partisans des deux

clubs seront dimanche au Mile End pour encourager leurs favoris et les exhorter à la victoire. La joute entre le Lachine et les Indiens promet d'être un autre spectacle enlevant. Les Indiens qui ont battu le lanceur Burton du Wellington dans la deuxième partie de mardi au Shamrock, se font fort de vaincre le Lachine, mais ce dernier est fermement résolu à vaincre et combattra avec toute l'énergie possible.

FÊTE SPORTIVE POUR DIMANCHE

La Société Saint-Jean-Baptiste du Sault-aux-Récollets organise une grande fête sportive pour dimanche prochain sur le terrain situé angle de la rue Bromby et Boulevard Gouin.

Le programme comprendra une joute de baseball entre deux forts clubs amateurs et des courses de toutes sortes.

Voici le programme des courses : Course d'un (1) mille, pour tous les amateurs.

Fillettes, de 6 à 10 ans, . . . 30 vgs
Garçons, de 6 à 10 ans, . . . 30 vgs
Fillettes, de 12 à 15 ans, . . . 75 vgs
Garçons, de 12 à 15 ans, . . . 75 vgs
Dames et demoiselles, . . . 50 vgs
Hommes, . . . 100 vgs
Hommes gras, . . . 50 vgs
Membres club baseball, . . . 150 vgs
Membres Soc. St-Jean-Bte, 100 vgs
Course à trois jambes, . . . 50 vgs
Course à l'aiguille, . . . 35 vgs
Les courses commenceront à une heure précise.

IL Y AURA 5000 PERSONNES A MAISONNEUVE DIMANCHE

La partie Lachine-Métropole au National sera l'événement de la saison

S'il peut faire beau, dimanche prochain, il y aura une foule énorme au terrain du National, prêt à assister à la grande bataille entre le Lachine et le Métropole, qui décidera des honneurs suprêmes de la première série de la saison de la Ligue Indépendante. Cette partie est le sujet de tous les commentaires, et elle soulève une impatience extrême. Si nos pronostics ne se démentent pas, il y aura 5000 personnes, dimanche, au terrain de Maisonneuve, pour voir les Champions et les "Mets" à l'œuvre.

Cette partie sera la dernière de la première moitié de la saison, et elle est nécessaire par l'égalité qui existe entre les deux clubs. Le Métropole et le Lachine ont lutté opiniâtement, cette année, comme ils ont fait l'été dernier, et ils se sont constamment talonnés. On a assisté à une dure lutte, qui a passionné les amateurs de baseball.

La partie de dimanche prochain sera jouée à 3 heures précises, et elle sera contrôlée par quatre arbitres, tout comme leur rencontre d'il y a quinze jours. Ce déploiement nous donnera quelque peu l'illusion d'une partie de série mondiale, et on peut être sûr, que les experts, que le président Jolivet nommera, seront à la hauteur de la situation et donneront ample satisfaction à tous. Vu l'importance de la partie, le président Jolivet a reçu des demandes de billets de presque tous les endroits de la province, et on peut être certain que le National recevra une foule comme il n'en a pas passé sur son terrain peut-être depuis une décade. La Ligue Indépendante a pris toutes ses précautions pour accommoder tout son monde, et il y aura des guichets en masse. Un service de tramways excellent a été prévu par la compagnie, de sorte qu'il sera facile de se rendre au National, dimanche.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :			
Chicago . . .	0101033000	— 17 15 2	
Cleveland . . .	1000000000	— 1 5 4	
Williams et Schalk : Morton, Enzmann, Phillips, Klepper, Jamieson et O'Neill, Unnamaker.			
A St-Louis :			
St-Louis . . .	0001000000	— 1 2 1	
Detroit . . .	3000000000	— 3 10 1	
Ehmke et Ainsmith; Shocker, Kooband et Severeid.			
A Washington :			
New-York . . .	0000000000	— 0 7 1	
Washington . . .	1000000000	— 1 7 0	
Shore, Schneider et Hannah ; Johnson et Gharrity.			
A Philadelphie :			
Boston . . .	0000112400	— 8 10 0	
Philadelphie . . .	2000000000	— 7 2 2	
Jones et Schang; Naylor, Seibold, Rogers et Perkins.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York . . .	36	20	.634
Chicago . . .	37	24	.607
Cleveland . . .	34	26	.567
Detroit . . .	31	28	.525
St-Louis . . .	29	29	.500
Boston . . .	26	32	.448
Washington . . .	26	34	.433
Philadelphie . . .	15	41	.268

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati :			
St-Louis . . .	0001000000	— 1 8 3	
Cincinnati . . .	002001010x	— 4 10 1	
Ames, Meadows et Snyder; Reuther et Wingo.			
A Pittsburgh :			
Chicago . . .	0000000011	— 2 7 3	
Pittsburgh . . .	01200100x	— 4 8 3	
Douglas, Martin et Killifer; Cooper et Schmidt.			
A New-York :			
Brooklyn . . .	2004000000	— 6 9 0	
New-York . . .	0000030000	— 3 7 2	
Mammox et Miller; Benton, Ragan, Peritt et McCarthy.			
A Boston :			
Philadelphie . . .	1000001000	— 2 8 0	
Boston . . .	01002000x	— 3 6 2	
Smith et Adams; Scott, Demaree et Wilson.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York . . .	37	21	.638
Cincinnati . . .	39	23	.629
Pittsburgh . . .	34	28	.548
Chicago . . .	33	31	.516
Brooklyn . . .	31	30	.508
St-Louis . . .	27	35	.435
Boston . . .	22	35	.386
Philadelphie . . .	18	38	.321

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto :			
Rochester . . .	0021010000	— 4 10 2	
Toronto . . .	1001000000	— 2 10 0	
Ogden et Carris; Peterson et DuFeuil.			
A Newark :			
Jersey City . . .	1100000002	— 4 11 1	
Newark . . .	21002100x	— 6 7 0	
Bauswine, Morrisette et Hudgins; Rommell et Madden.			
A Buffalo :			
Buffalo . . .	22010040x	— 9 13 6	
Binghamton . . .	100401011	— 8 14 1	
Devinnay, Hersche et Bengough; Donovan, Faircloth et Fisher.			
A Reading :			
Baltimore . . .	1001023000	— 7 10 0	
Reading . . .	030110001	— 6 12 3	
Hill, Painham, Franck et Egan ; Weinert et Konnick.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore . . .	45	20	.692
Toronto . . .	41	26	.612
Newark . . .	34	33	.507
Buffalo . . .	32	32	.500
Binghamton . . .	30	31	.492
Rochester . . .	28	36	.438
Reading . . .	24	37	.393
Jersey City . . .	22	41	.349

NATIONAL II VS SAINT-PIERRE

CES DEUX CLUBS SE RENCONTRERONT DANS LA QUATRIÈME SÉANCE DE LA LIGUE JACQUES-CARTIER, DIMANCHE.

Dimanche prochain la Ligue Jacques-Cartier donnera la quatrième séance de crose, de sa nouvelle échelle révisée de ses parties de crose de la saison.

Les joutes du circuit Doute deviennent de plus en plus intéressantes à mesure que la saison avance. Les trois clubs Saint-Pierre, National II et Rosemont, qui composent la Ligue Jacques-Cartier ont chacun une victoire à leur crédit. Le Saint-Pierre a essuyé une défaite tandis que le Rosemont en compte deux.

Le National II se trouve avec deux parties en arrière ayant joué une seule partie qu'il a gagnée. La ren-



LOEW'S

ETHEL CLAYTON dans "VICKY VAN" NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW "LOVE'S FALSE FACES" Comédie Sennett. Merveilleux vaudeville LA FAMILLE DOUGLAS SOEURS CHALFONTE FRIEND ET DOWNING Autres attractions merveilleuses. Rep. continues : 1 à 11 h. du soir. Après-midi : 10s, 15s ; soirées, 15s, 25s. Samedi, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

PARC DOMINION

Toute cette semaine, deux fois par jour : MME PASCOVA Soprano célèbre 100 autres attractions

L'ASS. DE BILLARD ET DE QUILLES DE MONTREAL

L'association reprendra ses assemblées mensuelles régulières, qui furent forcement discontinuées depuis novembre dernier. La première assemblée sera tenue mardi prochain, le 8 juillet, à 3 heures p.m., au No 149 rue Berri. Nous prions tous les membres d'y assister. D'importantes questions y seront discutées, et il est de l'intérêt de l'association que chacun donne son opinion. Théodore POULOS, Le secrétaire.

SIX MOIS DE PRISON

Le nommé Joseph Denis qui avait au cours d'une effraction commise à l'arrière d'un domicile de l'avenue Grosvenor, volé plusieurs habits, a été condamné à 6 mois de prison par le magistrat McMahon de Westmount.



Votre Sport Favori

dans un cadre merveilleux

De Pics et de Glaciers

Quoi de plus enchanteur que de vous livrer à votre sport favori, que ce soit le golf, l'équitation, la natation, la pêche ou l'alpinisme, au sein de la majestueuse grandeur des Rocheuses Canadiennes

Le Pacifique Canadien maintient dans les plus beaux endroits de cette Suisse américaine, toute une série de spacieuses hôtelleries où vous pouvez encore jouir des plaisirs de la vie sociale des grandes villes.

Voyage rapide et sûr par le Pacifique Canadien

BILLETS ET INFORMATIONS : — 141-145 rue St-Jacques. Tel. Main 8125. Gares Windsor, Place Viger, Westmount et Mile-End. F. C. LYDON, agent local, Trafic-Voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

Canadian National Railways

SERVICE CONVENABLE entre

MONTREAL et OTTAWA

par le tunnel du Mont-Royal et le long des rives pittoresques de l'Ottawa.

Départ de MONTREAL (Terminus du tunnel) 10 h. du matin, tous les jours sauf le dimanche. 5 h. 45 du soir, tous les jours.

Départ d'OTTAWA (Gare Centrale) 8 h. 35 du matin, tous les jours. 6 h. 35 du soir, tous les jours sauf le dimanche.

Wagons-salons. Excellent service pour les repas avec tous les trains.

Billets et renseignements au Terminus du Tunnel ou à n'importe quel bureau des billets du Chemin de fer National du Canada.

La meilleure bière sur le marché aujourd'hui c'est la bière MOLSON

En avez-vous essayé une bouteille récemment ?

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINÉE A LA BOURSE

NOTRE PLACE JOUIT D'UNE ACTIVITE FEBRILE, MALGRE LA SUSPENSION DES AFFAIRES A "WALL STREET" — LES "NATIONAL BREWERIES" GRIMPENT A 194 1/2 — D'AUTRES LARGES PLUS-VALUES.

En dépit de l'absence du stimulant que constitue habituellement le mouvement des valeurs new-yorkaises, en ce jour anniversaire de l'indépendance, du peuple des Etats-Unis, notre place a été fort active, bien que mue par ses seuls ressorts. Les cours continuent d'être remarquablement vigoureux; les plus-values sont toujours larges et nombreuses, dans certains compartiments surtout.

Les National Breweries poursuivent leur course effrénée vers les sommets, se hissant ce matin jusqu'à 194, et même 194 1/2 pour des lots décaissés; les Spanish River atteignent à 45, et rétrogradent à 44 1/2; les Steel of Canada touchent à 75 1/2 et reviennent à 75; les Iron avancent à 70, mais témoignent d'un peu d'hésitation à se fixer à ce niveau; 5 parts d'Ames-Holden se traitent à 47; les Riondon Paper montent, quelquefois par bonds de 2 points, à 138, puis se ramènent à 137 1/2, contre 132 1/2 précédemment; les Brompton Paper s'ajoutent un demi-point, à 64; les Atlantic Sugar font un large gain, à 53 1/2, puis à 53; les Canadian Car se présentent à 39; les Bell Telephone font un apparition au tableau, à 119; les H.-Smith cotent 78, au lieu de 80 précédemment; les Canadian Locomotive recouvrent une fraction du terrain perdu, à 77; les Macdonald s'élèvent à 36 et réagissent à 35 1/2; les Dom. Glass s'établissent à 59 1/2, niveau de fermeture antérieure; les Montreal Power perdent un demi-point, à 80; les Laval Construction reviennent à 80 1/4 (ex-dividende), après avoir rétrogradé à 80; les St. Lawrence Flour grimpent de 109 à 116, puis s'affaissent à 111, sur un nombre relativement restreint d'affaires; les Penmans s'inscrivent à 95; les Shawinigan se maintiennent à 121 1/2 (ex-dividende); les Smelters passent de 31 à 30 1/2; les Can. Steamship avancent à 51 1/4; les actions hors coté, Tramway Power s'ajoutent un autre point, à 23; et les Dom. Textile se fixent à 104.

Dans le compartiment des actions de priorité, les Ames-Holden s'élèvent à 95 1/4; les Atlantic Sugar se maintiennent à 111; les Canadian Car s'absorbent à 97 1/2 (ex-dividende); les Dom. Glass sont inchangés, à 92; les Canadian Steamship montent à 84 1/4; les Spanish River gagnent encore un point, à 108 1/4 (ex-promesse); les Laval Construction (ex-dividende) et les Dom. Textile se fixent à 104.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

Cours fournis par les agents de change J. G. Beaudin et Cie, 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Actions ordinaires et de priorité

Iron, 150 à 60 1/2, 25 à 70, 150 à 69 7/8, 150 à 70, 100 à 69 7/8, 37 à 70.
C.I., 100 à 50, 25 à 50 1/4, 25 à 50 1/2, 150 à 51 1/4, 4 à 21.
Atl. Sugar, 25 à 193 1/2, 300 à 194.
C.C.F., 150 à 30.
Power, 100 à 30.
Breweries, 100 à 185 1/2, 25 à 180, 25 à 190, 30 à 189 1/2, 50 à 190 1/2, 100 à 190 1/2, 150 à 192 1/2, 150 à 192 1/2, 35 à 192 1/2.
Cement, 100 à 68 3/4, 20 à 68 1/2.
Riondon, 25 à 133, 50 à 133 1/2, 25 à 135, 25 à 137, 200 à 138 1/4 à 137.
Tooke, 50 à 52.
Steel, 100 à 70, 25 à 75 7/8.
Brazil, 30 à 48 3/4.
Sug. priv., 50 à 111.
C.T., 125 à 51 1/2, 50 à 51 3/4.
Forging, 5 à 102.
Howard Smith, 10 à 79.
Weymann, 25 à 47.
Ciments, 70 à 93.
Pulp, 200 à 6.
Steel, 5 à 74 1/2, 675 à 75, 225 à 75 1/2, 145 à 75, 805 à 75 1/2, 75 à 75 1/4.
S. L. H., 25 à 122, 50 à 121 1/2.
Smith, 10 à 45, 25 à 44 3/4, 405 à 45, 50 à 44 3/4, 145 à 45.
Locomotive, 67 à 77.
Dom. Iron, priv., 50 à 98.
Bell, 100 à 118.
Glass, 100 à 92.
Glass, 10 à 60, 25 à 59 1/2, 10 à 60, 125 à 59 1/2.
Spanish priv., 100 à 107 1/2, 570 à 108, 125 à 108 1/2, 40 à 108 1/2.
Quebec, 205 à 19 1/2.
Valmuse, 2 à 84, 25 à 85 1/2.
Converters, 95 à 56 1/2, 50 à 56 3/4, 40 à 57.
Asbestos, 10 à 75.
Ames priv., 175 à 94 1/2, 75 à 94 3/4, 25 à 90 3/4, 125 à 90 1/2.
94 1/2, 50 à 200, 200 à 96.
Smelters, 45 à 31, 100 à 30 3/4, 40 à 31, 175 à 30 3/4, 125 à 30 1/2.
Steamship, priv., 75 à 84, 100 à 83 1/2, 15 à 84, 100 à 83, 25 à 84 1/2.
Lynal, 30 à 80 1/2, 175 à 80 1/4.
Cement priv., 1 à 101, 150 à 101 1/2.
Can. priv., 50 à 97, 20 à 97 1/2, 5 à 97 1/2, 25 à 98, 25 à 98 1/4.
Detroit, 1 à 106, 185 à 106 1/2.
Macdonald, 25 à 34 1/2, 60 à 35.

Fonds fédéraux

Bons 1928-29, 2.855.000 bms mb mbbbb
Bons 1922, 2.200.000 101.
Bons 1927, 81.150 à 103, 81.000 à 103.
Bons 1937, 81.000 à 106 7/8, 85.000 à 106 1/2.
Bons 1923, 85.000 à 101, 81.000 à 101 1/4.
Bons 1933, 82.000 à 105, 81.500 à 105.
Bons 1931, 83.000 à 100.
Dominion 1937, 81.000 à 101 3/4.
Cité de Montréal, 41.000 à 101 1/2.

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER

Actions ordinaires
Brazilian, 60 à 58 3/4, 25 à 59.
Steamship, 50 à 50 1/4 à 49 1/2, 25 à 49 3/4.
Detroit, 5 à 106 1/2.
M. L. H. and P., 74 à 89 1/2.
Ottawa, L. H. and P., 5 à 82.
Quebec Ry., 25 à 20, 70 à 20 1/2, 60 à 20.
Shawinigan, 25 à 121 1/2, 25 à 121 3/4, 125 à 121 1/2.
Ames Holden, 10 à 47.
Asbestos, 10 à 75.
Atl. Sugar, 390 à 51 1/2, 125 à 51 3/4, 25 à 51 3/4, 100 à 51 1/2.
Brompton, 5 à 65 1/2.
Can. Car, 50 à 39, 10 à 39 1/4.
Cement, 200 à 68 1/2, 25 à 68.
Can. Cottons, 25 à 85.
Can. Gen. Elec., 10 à 111.
Can. Loco, 25 à 65 1/2.
Con. Smelting, 25 à 70 7/8, 350 à 30 3/4, 25 à 30 1/2.
Dom. Cannery, 75 à 52 1/4, 25 à 52.
Glass, 75 à 59 3/4, 60 à 59, 25 à 59 3/4, 25 à 59 1/2.
Steel Corp., 370 à 69 1/4, 10 à 69 3/8, 110 à 69 1/4, 15 à 69 1/2, 50 à 69 1/4, 175 à 69 1/4.
Lake of Woods, 25 à 175.
Lynal, 50 à 80, 25 à 80 1/2.
Laurentide, 100 à 219, 60 à 220.

ARTHUR BRUNEAU

Maître, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Bureau de Montréal

97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER

Succursales: QUEBEC et SOREL

Fil direct avec

POST & FLAGG, New-York.

LE MARCHE DES VIVRES

A BROCKVILLE (ONT.), LES VENDEURS DE FROMAGE EXIGEAIENT HIER 30 SOUS LA LIVRE, MAIS ON NE LEUR A PAS OFFERT PLUS DE 28 ET DEMI CENT.

On estime à 72,760 mottes le stock de beurre en magasins à Montréal, à la date du 1er juillet, ce qui représente une augmentation de 51,453 mottes, par comparaison avec la même date du mois dernier et une diminution de 3,321 mottes par rapport aux chiffres correspondants du mois dernier, cependant que nos approvisionnements de beurre de laiterie font ressortir une supériorité de 553 mottes par rapport au mois dernier et un fléchissement de 1,736 mottes par comparaison avec l'an passé. D'autre part, nos approvisionnements de fromages, au 1er juillet, se fixent à 91,718 mottes, en magasins à Montréal, soit une augmentation de 66,681 mottes par comparaison avec la même date d'il y a un an et une infériorité de 7,087 mottes par rapport à l'année dernière.

ÇA ET LA

Les recettes brutes d'exploitation du chemin de fer Pacifique-Canadien, pour la semaine dernière, se totalisent à \$3,977,000, en augmentation de \$558,000, ou 14 pour cent, par rapport à la période correspondante de l'année dernière, tandis que les recettes brutes d'exploitation du Grand-Tronc pour la dernière huitaine de juin, se chiffrent par \$1,488,681, soit un déclin de \$283,161, soit 16 pour cent, par rapport à la période correspondante de l'an passé.

NOUS COTON

FRANK-TYPE

France à bord (f.o.b.) Montréal

En livrable moulin

En lots fractionnés et aux épiciers

ŒUFS

Les arrivages d'œufs ressortent à 2,219, comparativement à 1,333 pour le même jour de la semaine dernière et 1,053 pour la période correspondante de l'an passé.

Œufs strictement frais

Œufs frais, de choix

Œufs No 1

Œufs No 2

BEURRE

Les arrivages de beurre se présentent à 6,259 colis, contre 6,806 pour le même jour de la semaine dernière et 5,833 pour la période correspondante de l'an passé.

De beurrierie, pasteurisé

De beurrierie, de haut choix

De beurrierie, de bon choix

De laiterie, de haut choix

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier au Board of Trade, les offres de fromage se sont chiffrées par 3,002 meules. On a coté 28 sous et 3/4 pour 1,350 meules de blanc No 1, 29 sous et 3/4 pour 927 meules de blanc No 1 A, 28 sous et 3/4 pour 600 meules de blanc No 2, et 29 sous et 7/16 la livre pour 125 meules de blanc No 1, et l'on a par tout refusé de vendre à ces prix.

Brockville, Ont., 4. — On a enregistré, hier, 4,320 meules de fromage, soit 1,957 meules de blanc et 2,363 de coloré. On a coté 28 sous et demi, mais nulle affaire n'a été bouclée. En dehors du marché les vendeurs demandaient 30 sous la livre, mais on dit qu'il ne leur a pas été offert plus de 29 sous la livre. Toutefois, le fromage sera vraisemblablement expédié comme à l'ordinaire.

Sterling, Ont., 4. — A la réunion d'hier, 700 meules de fromage ont été changées de mains à raison de 29 sous et 1/8 la livre.

Campbellford, 4. — Tout le fromage qui a été mis en vente sur le marché, hier après-midi, soit 620 meules de blanc, a trouvé preneur à 29 sous et 3/4 la livre.

Kingston, Ont., 4. — A la séance d'hier, on a enregistré 351 meules de fromage blanc et 340 de coloré, qui ont été changées de mains au prix de 30 sous la livre.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Les produits de l'érable ont subi une hausse sensible, au cours de la semaine écoulée, par suite de l'insuffisance de nos approvisionnements et la demande toujours abondante pour le commerce d'exportation (jobbers) ont vendu le sirop jusqu'à \$2.50 et \$2.60 le bidon de 13 livres et \$2.25 le bidon de 8 livres et demi, cependant que le sucre d'érable s'échangeait à 29 et 30 sous la livre, mais, jusqu'ici, on n'a pas obtenu plus de 28 sous la livre, sur notre place, pour des lots ordinaires.

VOLAILLES

Dindes de choix

Poulets nourris au lait

Poulets

Poulets lourds

Poulets légers

Canards No 1

Canards No 2

Oies

POMMES DE TERRE

Le commerce des pommes de terre en gros est calme, grâce au fait que la plupart des marchands à commission (jobbers) sont amplement pourvus, à l'heure actuelle. En conséquence, la demande de lots en wagonnés est restreinte et les Montagnes Vertes s'établissent à \$1.45 et \$1.50, les Québec blanches font de \$1.25 à \$1.40, tandis que les pommes de terre de Toronto cotent 81 et que celles du Manitoba se présentent à 75 sous le sac de 90 livres, sur rails (extra track).

VIANDES FUMÉES

Le prix de toutes les viandes fumées et grillées est remarquablement ferme, par suite de l'intensification de la demande qui découle du développement de la consommation, que l'on attribue à son tour aux canicules. Les affaires sont nombreuses, et le jambon de 8 à 10 livres se traite à 44 et 45 sous la livre, celui de 12 à 15 livres, à 42 à 43 sous, et le jambon plus lourd, de 40 à 41 sous la livre. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) cote 46 sous la livre, le Windsor de choix, de 50 sous, et le Windsor désoissé, de 54 à 55 sous la livre.

LA NAVIGATION

L'ACTIVITÉ S'ACCENTUE

LE NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DES ARRIVAGES ET DES DEPARTS DE NAVIRES DONNE AU PORT UNE PHYSIONOMIE DIFFERENTE DE CELLE D'IL Y A QUELQUE TEMPS.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

Les commandes des communautés religieuses et séminaires doivent être adressées au Doyen, celles des librairies, des commissions scolaires et des particuliers, à l'Action française. Aux Etats-Unis, on pourra s'adresser à la librairie St-Michel, à Boston.

LE "CANADA APOSTOLIQUE"

Plus de douze mille exemplaires du Canada apostolique ont déjà été vendus. Cela témoigne assez de l'intérêt que suscite partout ce volume d'histoire religieuse et nationale.

Le Canada apostolique, imprimé sur papier fort, se vend 60 sous franco. Réductions spéciales par quantités.

ANGLETERRE

LE SORT DE L'ANCIEN KAISER
DEVRA SERVIR D'EXEMPLE

Lloyd George annonce aux Communes anglaises que Guillaume Hohenzollern comparaitra devant un tribunal qui siégera à Londres — L'entente veut faire un exemple avec celui qu'elle tient responsable de la guerre — Une sensa-

Londres, 4. — M. Lloyd George a fait un discours retentissant, à la Chambre des Communes, hier, il a expliqué le traité de paix. Le premier ministre était en veine. Il a été éloquent à certains moments et on l'a fréquemment applaudi. Le passage de son discours qui a été le mieux accueilli a été celui où il a annoncé que le kaiser serait traduit devant un tribunal qui siégerait à Londres. Députés et spectateurs ont approuvé chaleureusement la convention anglo-française par laquelle la Grande-Bretagne s'engage à se porter au secours de la France au cas où celle-ci serait attaquée par l'Allemagne sans provocation de sa part.

Dans l'assistance, on remarquait le prince de Galles, les ambassadeurs du Japon, d'Italie et des Etats-Unis et plusieurs autres personnages éminents. Les femmes étaient en grand nombre dans la galerie.

Le discours du premier ministre a été prononcé à la suite de deux lois qu'il a présentées à la Chambre, l'une au sujet de la ratification des termes de la paix et l'autre approuvant la convention anglo-française pour porter secours à la France, si l'Allemagne attaque de nouveau la France sans provocation.

Guillaume Hohenzollern, ancien empereur de l'Allemagne, sera jugé par un tribunal qui siégera à Londres, a annoncé M. Lloyd George. En discutant la décision de la Conférence de la Paix qu'on devrait juger ceux qui sont responsables de la guerre, le premier ministre a ajouté qu'il y aurait eu moins de guerre si ce principe avait toujours été suivi. Il dit qu'on avait l'intention de faire du cas de l'Allemagne un exemple pour prévenir la répétition d'une telle infamie.

Parlant des territoires de l'Alsace-Lorraine, M. Lloyd George a dit que le territoire enlevé de l'Allemagne était une affaire de restauration. C'est une restauration de l'Alsace-Lorraine dont le territoire fut enlevé d'un pays auquel la population était attachée; une restauration du Schleswig-Holstein dont la prise fut l'un des pires vols de l'Hohenzollern, qui s'étaient emparés d'un pays sans secours en prêtant main forte à la direction polonaise; une restauration de la Pologne divisée par les morsures de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse et reconstituée maintenant sous le drapeau polonais. Et le premier ministre ajouta: "Ce sont là des territoires qui ne devaient pas appartenir à l'Allemagne."

La délégation anglaise, a ajouté le premier ministre, s'est opposée résolument à placer la population allemande sous la direction polonaise, car il serait injuste d'avoir une autre Alsace-Lorraine en Europe.

"Je ne crois pas qu'on puisse dire que les termes imposés constituent une injustice envers l'Allemagne", a dit le premier ministre en discutant les clauses de la réparation, "à moins qu'on ne croie que la justice était du côté de l'Allemagne dans la guerre. Quant à l'usage qu'il n'est pas injuste de les amoindrir et de les dévaluer. Si les Alliés avaient remis à l'Allemagne ses colonies après la preuve d'un mauvais traitement envers les natifs, ce geste aurait été une trahison beaucoup plus basse que de traduire devant un tribunal les personnes responsables de la guerre. Si l'on doit prévenir des guerres de ce genre, ceux qui sont rendus responsables doivent comparaître devant un tribunal. C'est pourquoi l'Entente a décidé que l'homme qui, sans aucun doute, est responsable de cette guerre sera jugé sur les offenses qu'il a commises en brisant les traités envers lesquels son honneur le liait, et à la suite de quoi la guerre fut déclarée."

"C'est là un moyen exceptionnel qui aurait empêché d'autres guerres s'il avait existé plus tôt. Les pays alliés ont donc décidé unanimement qu'un tribunal international siégerait à Londres pour juger celui qui est principalement responsable de la guerre."

Ceux qui sont coupables des dommages sous-marins doivent être punis, parce que les officiers doivent apprendre qu'ils sont responsables des crimes commis contre les lois de la guerre."

Le premier ministre a dit que ce n'est pas une vengeance de prendre toutes les précautions possibles pour prévenir une nouvelle guerre et de faire de l'Allemagne un tel exemple que les gouvernements et les peuples audacieux ne commettraient plus une telle infamie."

"Le peuple allemand a approuvé la guerre et il fallait donc mentionner dans les termes que si les nations entraient dans une guerre non provoquée contre leurs voisins, elle retomberait sur leurs têtes."

La remarque du premier ministre au sujet de la convention par laquelle les Etats-Unis et l'Angleterre s'engagent à aider la France si elle est attaquée fut bruyamment applaudie.

Après avoir parlé des garanties du traité telles que le désarmement qui ne serait pas un "chiffon de papier", le premier ministre a parlé de la loi relative à l'aide américaine et anglaise, au cas d'une attaque non provoquée contre la France, disant qu'il espérait qu'aucune section de la Chambre ne s'y opposerait.

ce a des raisons légitimes de grâces, après le départ des armées alliées. Ceci ne veut pas dire qu'on a peu d'espoir en la Ligue des Nations. Après tout, la Ligue n'aura aucune force à moins qu'elle ne soit appuyée par des nations fortes et énergiques qui seront prêtes au premier avis à arrêter toute agression."

La France était prête à examiner de nouveau la question du Rhin, en temps opportun, a déclaré le premier ministre. Il y a eu une entente avec la France, mais pour le moment, l'Allemagne doit remplir ses obligations relativement au désarmement, et le coût de l'occupation ne doit pas dépasser 240,000,000 de marks chaque année.

Si la Ligue des Nations avait existé en 1914, il aurait été difficile pour l'Allemagne et l'Autriche de déclarer la guerre, et si elle avait existé, l'Allemagne serait venue à l'aide au commencement de la guerre et non deux ans après."

Le premier ministre a dit que c'eût été une grande erreur que d'admettre l'Allemagne dans la Ligue des Nations quand il reste encore des questions à régler. L'Allemagne doit hâter la date de son entrée, en montrant que le feu de la guerre a purifié son âme. Le plus tôt elle y entrera mieux ce sera pour elle et le monde entier."

Après avoir fait allusion à la disposition des colonies et à la convention du travail, M. Lloyd George passe en revue la part jouée par la Grande-Bretagne dans la guerre et dans l'achèvement du traité. Il n'est pas sûr, si la grande organisation mondiale sous le nom de l'Empire Britannique se rend compte de la grande part qu'elle a jouée dans cette œuvre. Il a parlé ensuite des hommes qui se sont ralliés sous les drapeaux, de l'argent cotisé, des sacrifices des hommes ainsi que du matériel fourni par l'Empire.

"C'est un beau résultat, a-t-il conclu. Réjouissons-nous, non pas comme des hommes qui sont leurs troubles terminés, mais comme des hommes qui s'aperçoivent que le pire de leurs ennemis est passé et que le courage et la bonne résolution qui nous ont permis de les surpasser nous permettra aussi d'envisager ce qui reste à venir. Ne dépendons pas nos forces à nous combattre les uns les autres. Je dis avec confiance que la solution possible que si nous désirons empêcher ce pays de succomber sous ses fardeaux, nous devons nous servir le plus efficacement possible de toutes les ressources du pays et de l'Empire."

A VERDUN

LE VENT EST
À L'ANNEXION

UNE ASSEMBLEE DE CONTRIBUABLES DE LA VILLE VOISINE SE DECLARE NETTEMENT EN FAVEUR DE L'ANNEXION A MONTREAL — TROIS EMPRUNTS PROJES.

A une assemblée des contribuables de la ville de Verdun tenue hier dans la salle de l'hôtel de ville pour discuter l'opportunité d'adopter trois règlements d'emprunt sur lesquels les contribuables seront appelés à se prononcer le 18 juillet prochain, on a semblé manifester de plus en plus l'intention de s'annexer à la ville de Montréal. Si les contribuables votent en faveur des emprunts, dont l'argent sera employé à couvrir les dépenses d'administration et à faire des travaux qui sont absolument urgents, les contribuables seront appelés à payer de nouvelles taxes pour rembourser ces emprunts.

Le maire Leclair, qui présidait l'assemblée, s'est lui aussi prononcé en faveur de l'annexion à la ville de Montréal. Le maire a expliqué à l'assemblée que la ville de Verdun ne pouvait être administrée sans déficits excepté si on impose un tel taux de 22.25 par cent dollars tandis que la taxe de la ville de Montréal n'est que de 11.35 par cent dollars, ce qui est une bonne différence.

Un des règlements en question qui sera soumis au peuple le 18 juillet a pour effet de conclure un emprunt de \$246,775, somme qui sera employée aux travaux de pompage et de filtration et aux tuyaux d'égout. Le revenu de l'an dernier a été de \$54,481, ce qui laissait un déficit de \$1,307. Le conseil a cependant décidé dernièrement d'augmenter la taxe d'eau de 50 p.c. et on s'attend ainsi à rejoindre les deux bouts et avoir assez d'argent pour payer le fonds d'amortissement.

Le deuxième règlement d'emprunt est pour une somme de \$150,000 qui sera employée à l'installation de nouveaux générateurs, afin d'augmenter la quantité de force motrice dans la ville. Le contrat que la ville avait avec la Montreal Light, Heat and Power, est terminé depuis le 29 juin et la ville n'a pas voulu renouveler son contrat parce que la compagnie lui chargeait trop cher. Les taux eussent été de \$67.50 par c.v., au lieu de \$27.50 qu'ils étaient avec l'ancien contrat. La somme totale à la fin de l'année eût été de \$57,000, si non plus, au lieu de \$10,000 comme annuellement.

Le troisième règlement d'emprunt qui est pour la somme de \$100,000, est fait dans le but d'installer un incinérateur pour brûler les vidanges et tous les déchets de la ville que l'on veut tenir dans un état sanitaire.

Londres, 4. — Le personnel canadien du camp du Parc Woodcote, à Epsom, a remis au conseil municipal d'Epsom la somme de \$610, pour la veuve du sergent de police Green, tué au cours d'une émeute récente.

Londres, 4. — M. Lloyd George prendra un repos de quinze jours à la campagne. A son retour, il s'occupera des mesures de reconstruction dont l'étude a été retardée pendant son absence.

TORONTO

LA GRÈVE EST
TERMINÉE

LES EMPLOYES DES TRAMWAYS SONT RETOURNES AU TRAVAIL CE MATIN APRES AVOIR ACCEPTE LES CONDITIONS QUE LEUR A OFFERTES LE BUREAU DE CONCILIATION.

Toronto, 4. — Les employés de tramways de Toronto, qui étaient en grève depuis douze jours, sont retournés au travail, ce matin. Ils ont commencé leur besogne habituelle à 5 heures 15. Ils sont payés d'après l'échelle de salaire que leur a accordée le Bureau de Conciliation. Ils ont droit à la journée de huit heures. Pour les premiers trois mois de service, les employés reçoivent 50 sous de l'heure, pour les neuf mois suivants, ils auront 52 sous et demi et au bout de douze mois ils recevront 55 sous de l'heure.

Ces gages seront en vigueur en attendant le rapport des experts qui sont à examiner les livres d'affaires de la compagnie pour savoir si elle peut raisonnablement accorder des augmentations de salaires à ses employés. Ceux-ci ont accepté ce marché hier soir.

Le Bureau de l'Ontario Railway a décidé hier soir de charger le commissaire des travaux publics Harris de faire cette offre aux employés. Il y a quelques jours le commissaire Harris avait rencontré les employés et avait renouvelé l'offre faite vendredi dernier d'un salaire de 48 sous de l'heure, qui est le même taux que pour les tramways de la ville. Hier soir le commissaire Harris s'est présenté devant les employés et leur a dit que le Bureau des Tramways acceptait l'offre du Bureau de Conciliation.

En moins d'une heure la grève a été réglée. Les chefs de l'Union des Employés de tramways ont donné l'ordre à leurs camarades de retourner au travail, vendredi matin, à 5 heures 15. L'Ontario Railway and Municipal Board administrera la compagnie de tramways en attendant que deux experts aient fait rapport. Le commissaire Harris sera le gérant du Bureau d'administration.

Les livres d'affaires de la compagnie de tramways de Toronto sont examinés par le commissaire Bradshaw et par M. Clarkson, qui sont deux comptables experts. Ils décideront probablement demain si la compagnie peut augmenter le salaire de ses employés sans augmenter le prix du passage.

Le salaire maximum qui était payé aux employés de tramways avant la grève était 39 sous de l'heure pour une journée de dix heures. Ils ont demandé 55 sous par heure avec la journée de huit heures. Ils ont obtenu finalement cette augmentation et ce nombre d'heures de travail après avoir regretté de ne pas offrir de 48 heures du bureau de la compagnie par l'entremise du commissaire Harris.

Les employés des tramways municipaux reçoivent 48 sous par heure. On croit qu'ils en demanderont 55.

Des négociations sont actuellement en cours entre la compagnie des tramways de Toronto et la ville pour l'achat de la compagnie par la ville avant 1921, qui est la date où la franchise expirera. M. Fleming, le gérant de la compagnie, a eu des entrevues avec le maire Church à ce sujet.

Le gérant, M. Fleming, a dit qu'il serait prêt à vendre la compagnie à la ville de Toronto si cette dernière accepte de prendre son énergie électrique de la "Toronto and Niagara Power Company" jusqu'à 1921. Cette dernière condition sera peut-être un obstacle à la négociation. La question sera discutée à une séance du bureau de contrôle, aujourd'hui.

LES ANGLAIS
SE CHARGENT
DE L'AFFAIRE

(Service de la Presse associée)

Londres, 4. — Suivant le "Daily Mail", Guillaume Hohenzollern, ancien empereur d'Allemagne, sera conduit en Angleterre sur un navire de la guerre anglais et emprisonné dans la Tour de Londres.

La peine de mort ne sera pas imposée, mais s'il est trouvé coupable, ses Alliés demanderont son bannissement vers une île éloignée tout comme l'a été Napoléon à l'île Ste. Hélène. Le tribunal international a l'intention de juger l'ancien empereur seul, mais il est possible que l'ancien prince héritier soit aussi traduit devant lui. Le prince héritier sera aussi jugé par cette même cour.

Les gardes de l'empereur Guillaume ont été doublés depuis quelque temps. Le comte von Estorff est parti pour Berlin. Dans les cercles hier informés de la Haye on dit que la Hollande ne permettra pas l'extradition de Guillaume. On est d'opinion que Guillaume restera en Hollande pour le reste de sa vie.

(Service de la Presse associée)

Londres, 4. — La note qui sera envoyée à la Hollande pour obtenir l'extradition de l'ancien empereur allemand sera signée par 22 ou 23 puissances.

POUR LA VEUVE
DE LA VICTIME

Londres, 4. — Le personnel canadien du camp du Parc Woodcote, à Epsom, a remis au conseil municipal d'Epsom la somme de \$610, pour la veuve du sergent de police Green, tué au cours d'une émeute récente.

LLOYD GEORGE
PREND UN REPOS

Londres, 4. — M. Lloyd George prendra un repos de quinze jours à la campagne. A son retour, il s'occupera des mesures de reconstruction dont l'étude a été retardée pendant son absence.

Ottawa, 4. — M. Hugh Guthrie, solliciteur général du Canada, vient d'être élevé au rang de ministre du cabinet.

L'AVIATION

LE R-34 SE
RAPPROCHE

AUX DERNIERES NOUVELLES. LE DIRIGEABLE GEANT ETAIT A QUELQUE CENT MILLES DES COTES DE TERRE-NEUVE. — IL COMMUNIQUERA AVEC ST-JEAN ET HALIFAX.

Londres, 3. — Le dernier message qui a été reçu par le R-34 annonçant qu'il était à 52 degrés et 40 minutes de latitude nord et à 40 degrés et 30 minutes de longitude ouest, à 10 heures 55, temps de Greenwich.

Le R-34, communiquant avec le ministère de l'Aviation par Saint-Jean et Clifton, a donné sa position comme étant à 52 degrés 30 minutes de latitude nord, et à 37 degrés 30 minutes ouest à midi, temps de Greenwich.

Le ministre de l'Aviation a annoncé ce soir que le "Tiger" avait communiqué avec le R-34 à 6 heures 30 et que ce dernier était à 54 degrés 20 minutes de latitude nord et à 40 degrés de longitude ouest.

A la Chambre des Communes, aujourd'hui, le major Seeley, sous-secrétaire de l'Aviation, a dit que le R-34 avait fait 1,035 milles à 6 heures, ce matin. Il était à 835 milles de St-Jean.

Le R-34 enverra des messages à St-Jean et à Halifax et continuera sa course vers New-York.

L'ITINERAIRE PREVU.

St-Jean, Terre-Neuve, 3. — A 1 heure 30, temps de Greenwich, les autorités navales, espèrent que le R-34 traversera la côte de Terre-Neuve, vers 6 heures demain matin, environ 100 milles au nord de St-Jean. Il traversera l'île en se dirigeant vers le sud-ouest.

Le R-34 était à environ 400 milles au nord-est de St-Jean à 10 heures, temps de Greenwich.

Les officiers de la marine anglaise disent que l'aéro ne passera pas au-dessus de St-Jean demain matin à moins qu'il devie de son trajet, car autrement il passerait au nord de cette ville. Si le dirigeable suit son trajet, il passera probablement au-dessus de la baie Bonavista, de Terre-Neuve et de la baie Fortune, sur la côte sud. Il traversera les provinces maritimes et la Nouvelle-Angleterre jusqu'à New-York.

LES PREPARATIFS D'ARRIVEE

New-York, 3. — Le général Charlton, du ministère de l'Aviation d'Angleterre est arrivé à New-York aujourd'hui. Il a dit que d'après les nouvelles reçues, le R-34 était à 400 milles de Saint-Jean. Le général regrette que le dirigeable anglais ne puisse pas atterrir, le 4 juillet, aux Etats-Unis. Toutefois, il pourra être vu par les New-Yorkais, samedi matin. Il ne descendra pas avant que le soleil soit couché. Le général a visité le champ où doit atterrir l'aéroplane et il a trouvé tout en parfait état.

Le R-34 aurait aimé être reçu par les aéroplanes américains, mais pour la sûreté de l'atterrissage aucune machine ne devra être dans l'air lorsque l'aéroplane arrivera. Le dirigeable, pour descendre, devra se tester d'une grande quantité de gaz et il devra jeter de longues attaches, et la suction causée par le dirigeable serait un danger pour les autres machines qui seraient à ses côtés.

Le R-34 porte à son bord des instruments de précision, et l'équipage tient compte de tout. Ses observations seront précises. Ce qu'on craint surtout, à bord de l'aéroplane sont les orages électriques, car ils pourraient endommager considérablement le vaisseau aérien. On tient compte de tous les changements atmosphériques pour pouvoir éviter ces orages.

Le gouvernement anglais est à construire un grand nombre de navires aériens du type du R-34. Les expériences du R-34 profiteront aux autres. Le général Charlton croit que si on continue que le dirigeable est pratique, plusieurs compagnies privées anglaises se formeront pour construire des navires aériens de ce genre et pour établir un service régulier trans-atlantique.

SON SEJOUR ICI SERA BREF

Washington, 3. — Un message envoyé par l'Amirauté anglaise reçu au département de la Marine américaine mande que le R-34 arrivera probablement à Mineola demain et qu'il sera à East Fortune, Ecosse, lundi. Ce qui indique que le séjour de l'aéroplane aux Etats-Unis ne sera pas long.

STEFANSON N'AIME
PAS LA CHALEUR

New-York, 4. — Vilhjalmur Stefansson, l'explorateur polaire bien connu, ne semble pas aimer beaucoup la chaleur que nous avons ici par les temps qui courent. Il est parti en effet hier soir pour se rendre à Glacier, Colombie Anglaise, où il passera le reste de l'été. C'est à cet endroit qu'il écrira son volume dans lequel il compilera toutes les observations qu'il a faites pendant ses séjours dans les régions arctiques.

Les chaleurs que nous avons en dernierement ont fatigué l'explorateur qui ne peut plus résister. "Ce temps peut bien faire pour se reposer pourvu qu'un homme puisse rester à ne rien faire. Mais on peut se reposer tout le temps. Allez dans le nord, à Montréal ou à Québec, ou dans le nord du Maine, et reposez-vous. Après quelque temps vous vous sentirez remplis d'énergie et vous aurez hâte de retourner au travail."

M. HUGH GUTHRIE
DANS LE CABINET

Ottawa, 4. — M. Hugh Guthrie, solliciteur général du Canada, vient d'être élevé au rang de ministre du cabinet.

Demain samedi nos magasins
seront fermés à 6 heures du soir

Afin de permettre à nos employés de prendre quelques heures additionnelles de repos pendant les chaleurs de l'été, nos magasins seront fermés à 6 heures, le samedi soir, durant juillet et août, au lieu de 10 heures comme d'habitude.

Nous espérons que nos clients voudront coopérer avec nous dans ce mouvement en faisant leurs achats de bonne heure.

Et pour les encourager, nous offrirons le samedi matin, à 9 heures, des aubaines extraordinaires qui vaudront bien un déplacement matinal.

N'attendez pas au soir pour faire vos achats, le magasin sera fermé; venez le matin, vous ne serez pas déçu et vous ferez des économies importantes.

COMPLETS LAVABLES

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans. Genre matelot ou Buster.

En guingam rayé gris.

En duck bleu uni.

En duck rayé bleu et blanc.

Valeur spéciale à...

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans. Genre Buster.

En guingam rayé fantaisie.

En duck rayé brun et blanc.

En duck bleu uni.

Valeur spéciale à...

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans. Nouveaux modèles.

En duck bleu chambray.

En guingam rayé bleu et blanc.

En guingam rayé brun et blanc.

Valeur spéciale à...

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans. Genre Buster, nouveaux modèles.

En duck blanc.

En galatée rayé brun.

En galatée rayé bleu.

En guingam rayé fantaisie.

Valeur spéciale à...

CULOTTES droites pour garçons de 3 à 8 ans.

En duck beige.

En duck blanc.

En duck kaki.

Valeurs de 1.25 à 1.50 pour

Au rez-de-chaussée.

Articles pour hommes

SPECIAL DE 9 A 11 H. A.M.

SOUS-VETEMENTS pour hommes et garçons. Balbriggan de bonne qualité, marque Penman et autres. Valant jusqu'à 1.25 le morceau. Quantité limitée. Spécial, de 9 à 11 heures.

Valeur spéciale à...

Pas de commandes par téléphone ou C.O.D.

CHAPEAUX PANAMA, différents modèles. Pointures 6 1/2 à 7 1/2. Valant jusqu'à 5.00 pour...

CHAPEAUX de toile, duck, piqué, blanc ou de couleurs, toutes pointures. Valant jusqu'à 1.50. Spécial...

CHEMISES négligées, jolis dessins à rayures de couleurs, genre veston, faites très amples, manchettes françaises ou empesées. Grandeur 14 à 16 1/2.

Val, spéciale pour aujourd'hui

Venez choisir vos cravates ici, samedi. Jolies cravates en soie de belle qualité, bout flottant, dessins de couleurs.

Valeurs jusqu'à 1.50 pour...

Au rez-de-chaussée.

CIGARES

Toujours le bon vieux cigare "Peg Top". Et pourquoi pas? C'est le meilleur. Régulier la boîte de 50, 3.00.

Samedi...

ETUIS à cigarettes, genres assortis...

sortis...

Au rez-de-chaussée.

CHOCOLATS

Les fameux chocolats au lait Maple Buds et médaillons de Cowan. Rég. 75

la lb. Samedi, chez Dupuis, la lb

plus de 5 livres à chaque client.

Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES POUR HOMMES

EN VENTE SAMEDI MATIN, DE 9 H. A MIDI TANT QUE LES LOTS DURENT

LOT No 1. — 100 paires de souliers en caneva blanc pour jeunes gens. Semelle en caoutchouc. Pointures 1 à 5. Valant 1.50

pour...

LOT No 2. — 100 paires de bottines de caneva brun pour jeunes gens, semelle et talon en Neolin. Pointures 1 à 5. Valeur de

2.50 pour...

LOT No 3. — 100 paires de bottines de caneva blanc pour hommes. Semelle en caoutchouc. Pointures de 5 1/2 à 10. Valeur de

2.00 pour...

EN VENTE TOUTE LA JOURNÉE

LOT No 4. — BOTTINES en chevreau Blucher ou brun Balmoral, forme large. Pointures pour garçons, 11 à

13.

LOT No 5. — BOTTINES en chevreau noir ou brun, pour jeunes gens. Forme pointue Balmoral, semelle et talon en cuir. Pointures 1 à 5. Valeur de

5.00.

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. R. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.